



# Communication Financière

Résultats au 31 décembre 2021

■ **COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021**

■ **COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2021**



## COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Al Barid Bank a publié pour la première fois des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards), avec bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2016, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière » et en appliquant les autres normes comptables telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2021. En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, Al Barid Bank utilise les modèles des états financiers consolidés (Bilan, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) tels qu'ils figurent sur le PCEC (Plan Comptable des Etablissements de Crédit) de Bank Al-Maghib.

### Normes comptables appliquées

#### 1. Périmètre de consolidation

Les normes IFRS 11, 10 et IAS 28 révisée détaillent les méthodes de consolidation selon le type de contrôle exercé.

Al Barid Bank exerce un contrôle exclusif et détient 100% des droits de vote de Barid Cash, société spécialisée dans les transferts nationaux et internationaux.

#### Options retenues

Al Barid Bank consolide Barid Cash selon la méthode de l'intégration globale.

A ce titre, toutes les transactions avec Barid Cash ainsi que les résultats de cessions internes sont éliminées en consolidation.

#### 2- Bases d'évaluation et recours à des estimations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Ils ont été préparés en effectuant les meilleures estimations possibles et en retenant certaines hypothèses qui affectent les montants figurant au bilan et au compte de résultat. Les montants effectifs ultérieurs peuvent s'avérer différents des estimations et des hypothèses retenues. Les principaux éléments concernés sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif.
- Les hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles.
- Les évaluations opérées au titre du risque de crédit.
- L'estimation des provisions pour risques et charges.

#### 3- Juste valeur

Obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, La norme IFRS 13 définit les modalités de calcul de la juste valeur

utilisée pour l'évaluation des instruments financiers et les informations à fournir en annexes. Selon la norme, La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché. Le Groupe ABB utilise des techniques d'évaluation qui sont appropriées aux circonstances et pour lesquelles il existe des données d'entrée suffisantes pour évaluer la juste valeur.

L'IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur :

**Niveau 1** : Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la Norme.

**Niveau 2** : Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

**Niveau 3** : Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation.

Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

#### 4- Actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode qui permet de calculer le coût amorti d'un actif ou passif financier et d'imputer directement les coûts de transaction et toute décote ou surcote, sur les périodes appropriées.

#### 5- Actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, ce sont des instruments classés comme détenus à des fins de transaction ou, lors de leur comptabilisation initiale, ils ont été classés par l'entité dans cette catégorie.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

#### 6- Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne les instruments de dettes du portefeuille de placement.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "Actifs à la juste valeur par capitaux propres" sont enregistrées en capitaux propres. L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

#### 7- Forward looking

La norme IFRS 9 exige l'utilisation des données historiques ; données internes et externes pertinentes (validées) et raisonnablement disponible, afin de faire des estimations de perte prospectives (forward looking). L'appréciation de la dégradation significative du risque de crédit et le calcul des pertes de crédit attendues tiennent compte d'informations prospectives. Un modèle en prenant en compte de données macroéconomique et prospectives dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est mis en place par le groupe ABB.

#### 8- Immobilisations corporelles

La norme IAS 16 définit une immobilisation corporelle comme un actif détenu durablement pour produire des biens et services, pour être loué ou utilisé à des fins administratives.

La norme permet l'évaluation des immobilisations corporelles selon l'une des deux modèles : Modèle du



coût : Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Modèle de la réévaluation : Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

- Le coût comprend les frais directement rattachables à l'acquisition et les charges d'intérêts liées au financement de l'immobilisation.
- Le modèle de la réévaluation consiste à évaluer l'actif à la juste valeur qui correspond, le plus souvent, à une valeur de marché.
- Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité qui correspond à la durée d'utilisation effective.
- Le montant à amortir est égal au coût d'acquisition diminué de la valeur résiduelle du bien, c'est-à-dire le prix de vente en l'état à la fin de sa période d'utilisation.
- La norme définit une approche par composants qui consiste à décomposer une immobilisation corporelle selon ses constituants les plus significatifs.
- Chaque composant est alors comptabilisé séparément et amorti selon sa durée d'utilité propre.

## Options retenues

Al Barid Bank applique la méthode du coût historique amorti.

Le montant amorti n'est pas diminué de la valeur résiduelle car les immobilisations sont conservées jusqu'à la fin de leur durée de vie.

Les durées d'amortissements utilisées dans les comptes sociaux correspondent aux durées d'utilité sauf pour les agences mobiles.

Catégorie	Durée sociale	Durée d'utilité
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Agences mobiles	5 ans	10 ans
Guichets automatiques bancaires	10 ans	10 ans

Al Barid Bank adopte l'approche par composant au niveau de ses agences bancaires. Les principaux composants sont ventilés et amortis selon les quotes-parts et durées d'utilité suivantes :

Catégorie	Durée sociale	Durée d'utilité
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Agences mobiles	5 ans	10 ans
Guichets automatiques bancaires	10 ans	10 ans

## 9- Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit une immobilisation incorporelle comme un actif identifiable, non monétaire, sans substance physique qui a pour but de produire des biens et services. Les actifs incorporels correspondant à des immobilisations en non-valeurs sont exclus de cette définition.

- La norme permet l'évaluation des immobilisations corporelles selon l'un des deux modèles : modèle du coût ou modèle de la réévaluation, lorsqu'il existe un marché actif.
- Une immobilisation incorporelle ayant une durée de vie déterminée est amortie sur sa durée d'utilité. • Une immobilisation ayant une durée de vie indéterminée doit faire l'objet d'un test de dépréciation, au minimum, à la clôture de chaque exercice.

## Options retenues

Al Barid Bank applique la méthode du coût historique amorti.

Les durées d'amortissements utilisées dans les comptes sociaux correspondent aux durées d'utilité.

Catégorie	Durée sociale	Durée d'utilité
Brevets et licences	5 ans	5 ans
Logiciels	5 ans	5 ans

Les actifs en non-valeurs identifiés sont éliminés.

## 10- Immeuble de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux. Un immeuble de placement peut générer des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation que ce soit des terrains ou des constructions en cours.

## Options retenues

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Al Barid Bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

## 11- Instruments financiers - Première application de la norme IFRS 9

La norme IFRS 9 « Instruments Financiers » publiée par l'IASB en juillet 2014 remplace la norme IAS 39 relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers. Celle-ci apporte des changements majeurs aux règles de classification et de dépréciation des actifs financiers. Les dispositions de cette nouvelle norme sont applicables à partir du 01/01/2018.

La norme IFRS 9 introduit notamment :

- de nouveaux critères pour le classement et l'évaluation des instruments financiers ;
- un modèle de dépréciation unique applicable aux créances et aux titres, fondé sur les pertes attendues et non plus sur les pertes subies.

## Classement

Alors que la précédente norme (IAS 39) conduisait à classer les actifs financiers principalement suivant le modèle de gestion, IFRS 9 énonce que le classement et l'évaluation de ces actifs dépendent à la fois du modèle de gestion (collecte, collecte et vente, vente) et des caractéristiques contractuelles des instruments dont principalement la nature des flux de trésorerie.

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre / vente
Test SPPI	Satisfaisant	Coût amorti	Juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

Le modèle de la collecte se caractérise par la seule perception des flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie.

Le modèle de la collecte et vente se caractérise par la perception des revenus des actifs financiers et la revente de ces actifs.

Le modèle de la vente concerne les modèles autres, notamment la cession des actifs.

Il est important alors d'examiner si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts ou non : un test SPPI (Solely Payments of Principal and Interests) est alors requis.

Le croisement du test SPPI avec l'une des trois variantes du modèle de gestion permet de classer et d'évaluer les actifs financiers dans l'une des trois catégories, selon le schéma suivant :

- Actifs au Coût amorti = Test SPPI satisfaisant et modèle de collecte ;
- Actifs à la juste valeur par les capitaux propres recyclables (ou JV-OCI\*) = Test SPPI satisfaisant et modèle de collecte et vente ;
- Actifs à la juste valeur par résultat (JVR) = Test SPPI non satisfaisant et/ou modèle de vente.

\*(OCI : Other comprehensive income).

## La norme offre deux options :

- Tout actif financier peut être classé dans la catégorie JVR, même si ses caractéristiques correspondent aux critères de l'une des deux



premières catégories (coût amorti ou JV-OCI) ;

- Les instruments de capitaux propres (actions), caractérisés par des flux financiers ne répondant pas aux critères du test SPPI, peuvent être classés dans la catégorie juste valeur par capitaux propres non-recyclables. Les gains et pertes constatées en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat.

## Evaluation

A l'entrée, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur, c'est-à-dire à leur valeur de marché ; s'y ajoutent les frais de transaction sauf lorsque l'actif est évalué à la JVR.

Ultérieurement, le coût amorti d'un actif est calculé en appliquant le taux d'intérêt effectif (TIE) à sa valeur brute comptable, sauf pour les actifs dépréciés. Les variations de valeur des actifs évalués en JV-OCI sont comptabilisées dans les capitaux propres. Les variations de valeur des actifs évalués en JVR sont comptabilisées dans le résultat net.

## Options retenues

L'ensemble du portefeuille a été soumis aux conditions énoncées par la norme. Une attention particulière a été apportée aux options et clauses contractuelles des instruments de dettes. Les portefeuilles de la norme IAS 39 ont été reclassés comme suit :

IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs à la juste valeur par résultat (JVR)
	OPCVM (Reclassement à partir des Actifs disponibles à la vente - AFS)
Actifs disponibles à la vente	Actifs à la juste valeur par les capitaux propres (JV-OCI)
Instruments de dettes	Instruments de dettes
Prêts et créances Placements détenus jusqu'à l'échéance	Actifs au coût amorti

## Dépréciation

Au modèle de dépréciation de l'IAS 39, basée sur les pertes avérées ou subies, la norme IFRS 9 substitue un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues ou ECL (Expected Credit Losses).

Les pertes attendues sont calculées uniformément selon la formule suivante :

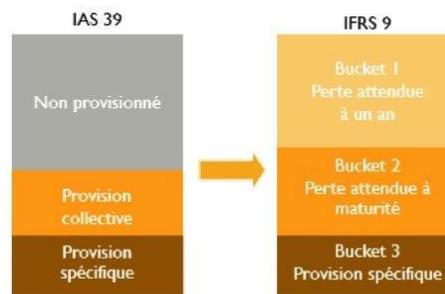
$$ECL = PD \times LGD \times EAD$$

Où EAD = Engagement bilan + Engagement hors bilan x CCF

Les paramètres sont :

- PD (Probability of Default) est la probabilité de défaut ;
- LGD (Loss Given Default) est le taux de perte ;
- EAD (Exposure At Default) est le montant de l'exposition en cas de défaut ;
- CCF (Credit conversion factor) est le taux de transformation des engagements hors bilan en tirage bilan.

Le modèle de dépréciation s'articule en 3 phases (ou Buckets) suivant l'aggravation du risque crédit.



En phase 1 (Bucket 1), la norme instaure une dépréciation calculée sur les actifs financiers dès leur comptabilisation initiale. Ces créances saines entrent dans le périmètre de provisionnement du risque client alors que jusqu'à présent, seules étaient appréhendées les créances ayant fait l'objet d'une "indication objective de dépréciation" (IAS 39).

La provision, calculée sur les pertes attendues à 12 mois, est reconduite si, au cours de l'année, aucun événement ou signe de détérioration de la situation de l'emprunteur n'est constaté.

En phase 2 (Bucket 2), dès qu'un "accroissement significatif du risque de crédit" est constaté, la dépréciation est calculée sur la durée de vie de l'actif financier.

En phase 3 (Bucket 3), si le risque de crédit d'un actif financier augmente au point qu'il est considéré comme douteux, la dépréciation est calculée sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

La norme ne mentionne aucune méthode pouvant servir à caractériser un accroissement significatif du risque de crédit. Elle énumère cependant un certain nombre de facteurs, qualitatifs ou quantitatifs, pouvant être pris en considération.

## Options retenues

### Prêts accordés

Le classement des crédits ainsi que la notion de dégradation significative reposent sur le critère des impayés, selon le schéma suivant :

- les crédits sans impayés sont logés dans le Bucket 1 ;
- les crédits avec 2, 1 et 3 impayés sont classés dans le Bucket 2 ;
- les crédits sont classés à partir de 4 impayé dans le Bucket 3.

Une LGD forfaitaire normative de 45% est retenue pour le calcul des pertes attendues (ECL) relatives aux prêts accordés, dans l'attente de l'enrichissement de l'historique des données de récupérations.

### Titres

Le niveau de la probabilité de défaut est corrélé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique la qualité de la contrepartie ou à une notation interne, calculée selon un modèle ad hoc lorsque les états financiers de l'émetteur sont disponibles.

Un mapping est établi entre le niveau des notes attribuées et la probabilité de défaut, le niveau le plus élevé étant celui des titres dotés d'une notation souveraine qui reçoivent une probabilité de défaut nulle.

A l'exception des titres souverains ou des titres dotés de la garantie de l'Etat, auxquels sont attribués des LGD respectives de 0% et 3%, les autres titres reçoivent une LGD forfaitaire de 45% pour le calcul des ECL.

## 12- Produits des activités ordinaires - Première application de la norme IFRS 15

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients » remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11

« Contrats de construction » et leurs interprétations (IFRIC & SIC). Elle introduit de nouveaux principes de pose des principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats de location, des contrats d'assurance, des contrats d'instruments financiers et des contrats de garantie.

Cette norme définit un modèle unique de reconnaissance des revenus décliné en cinq étapes successives :



## Options retenues

Les traitements comptables prescrits par la norme IFRS 15 ont déjà été appliqués au cours des exercices antérieurs pour la reconnaissance des revenus générés par les commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit. S'agissant de commissions rémunérant des services continus, leur intégration au compte de résultat est réalisée au fur et à mesure de la prestation rendue.

## 13- Avantages au personnel

La norme IAS 19 distingue quatre types d'avantages au personnel :

Les avantages à court terme : Ils comprennent les salaires, les primes, les bonus, les congés annuels, la prévoyance. Ils sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les avantages à long terme : Ils comprennent les primes liées à l'ancienneté, les indemnités de fin de carrière (ou de départ à la retraite), la couverture médicale postérieure à l'emploi des retraités et de leur famille, la garantie décès-invalidité. Leur calcul fait l'objet d'une évaluation actuarielle.

Les indemnités de fin de contrat de travail : Ils sont versés lors de la résiliation du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou suite à la décision des membres du personnel de partir volontairement. Les indemnités exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

Les avantages postérieurs à l'emploi : Ils sont constitués principalement par les pensions de retraite.

La norme distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Dans un régime à cotisations définies, l'entité verse des cotisations à une caisse de retraite et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si la caisse n'a pas les moyens suffisants pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus. Ce régime ne génère aucun engagement pour l'entité et ne fait l'objet d'aucune provision.

Dans un régime à prestations définies, l'entité est engagée sur un niveau de prestations résultant d'une clause de la convention collective - ou du statut du personnel - mais également d'une obligation implicite due aux usages. Ce régime génère un engagement à la charge de l'entité et doit faire l'objet d'une évaluation actuarielle tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

### Options retenues

Les pensions de retraite sont servies par une caisse de retraite externe selon un schéma de régime à cotisations définies.

### 14- Provisions pour risques

La norme IAS 37 soumet la constitution d'une provision pour risques aux conditions suivantes :

- Une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs.
- Une sortie de trésorerie probable pour éteindre cette obligation.
- Une correcte estimation pour couvrir l'obligation identifiée et son ajustement à chaque clôture d'exercice.

Les provisions doivent faire l'objet d'une actualisation lorsque leur échéance n'est pas à court terme et que l'effet est significatif.

### Options retenues

Les provisions pour risques, non éligibles aux critères de la norme, sont annulées.

### 15- Impôts sur les bénéfices

La norme IAS 12 traite de la comptabilisation de l'impôt exigible et de l'impôt différé actif et passif.

- L'impôt exigible est le montant de l'impôt dû au titre de l'exercice courant.
- L'impôt différé correspond au flux d'impôt futur né des différences temporelles entre valeur comptable et base fiscale d'éléments du bilan, suivant l'approche bilanciale.

L'impôt différé actif est un montant déductible postérieurement, sa comptabilisation est conditionnée par l'existence de bénéfices imposables suffisants pour l'absorber.

L'impôt différé passif est un montant imposable au cours des exercices futurs.

- Le montant de l'impôt différé est ajusté à chaque changement de taux ou de règles fiscales, selon la méthode du report variable.

### 16- Norme IFRS 16 : contrat de location

#### Principe de la norme :

Publiée en 2016 et applicable à compter de janvier 2019, l'IFRS 16 remplace l'IAS 17 et toutes les interprétations relatives à la comptabilisation des contrats de location. Son objectif, harmoniser le traitement comptable prévu pour les contrats de location, qu'ils soient simples ou de financement.

Au bilan sera donc constaté un droit d'utilisation à l'actif et une dette locative au passif. Dans les comptes de résultat, sera comptabilisé l'amortissement linéaire du droit d'utilisation ainsi que la charge d'intérêt relative à la dette locative.

Un contrat de location est considéré éligible à l'IFRS 16, lorsqu'il respecte les conditions suivantes :



#### Options normatives retenues :

##### - Modalités de transition

Le Groupe ABB a opté pour la mise en œuvre de l'approche rétrospective modifiée, pour laquelle le droit d'utilisation et la dette locative sont évalués à la somme des loyers restant à verser, actualisés au taux marginal d'endettement.

Le choix de cette modalité n'engendrera aucun impact sur les capitaux propres du Groupe.

##### - Seuils d'exemption

Le groupe ABB a adopté les seuils d'exemptions proposés par l'IASB, à savoir :

- Courte durée du contrat de location ( $\leq 12$  mois) ;
- Faible valeur initiale de l'actif loué ( $\leq 000\ 5$  USD).

##### - Durée :

La durée d'un contrat de location correspond à la période pendant laquelle le contrat de location est non résiliable, ajustée des :

- Périodes optionnelles de prolongation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ;
- Périodes optionnelles de résiliation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Les durées de location retenues par le Groupe ABB par nature d'actif loué se présentent comme suit :

- Occupation temporaire du domaine public : 20 ans
- Bail commercial : 9 ans
- Bail à usage d'habitation : 3 ans
- Véhicules en LLD : durée du contrat de location

##### - Loyers

Les paiements retenus pour l'évaluation de la dette locative et du droit d'utilisation correspondent à la somme des :

- Loyers fixes (y compris « fixes en substance ») ;
- Loyers variables basés sur un indice ou un taux ;
- Prix d'exercice de l'option d'achat ;
- Pénalités de sortie (si l'estimation de la durée de location implique le paiement de pénalités) ;
- Montants payables au titre des garanties de la valeur résiduelle.

### 17- Interprétation IFRIC 23 : incertitude relative aux traitements des impôts sur le résultat

L'IFRIC 23 clarifie les dispositions d'IAS 12 « impôt sur le résultat » et précise de quelle manière l'incertitude doit être prise en compte dans la comptabilisation des impôts sur le résultat dans les comptes annuels. L'IFRIC 23 est applicable au premier janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche dite partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture.

Le groupe ABB a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.



# Communication Financière 2021



## BILAN IFRS

	En milliers de DH		
ACTIF IFRS	31/12/2021	31/12/2020	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor Public, Services des chèques postaux	Note 1	2 046 111	2 635 348
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 2	5 000 958	2 879 005
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		2 338 341	2 877 419
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		2 662 617	1 586
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3	18 698 841	16 632 975
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		18 698 841	16 632 975
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Titres au coût amorti	Note 4	2 711 365	2 931 435
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 5	34 199 364	32 880 974
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 6	9 512 336	6 946 209
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			0
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôts exigibles	Note 7	357 638	385 871
Actifs d'impôts différés	Note 7	210 368	210 086
Comptes de régularisation et autres actifs	Note 8	1 929 936	1 711 277
Actifs non courants destinés à être cédés			0
Participation dans les entreprises mises en équivalence			
Immubles de placement		12 514	12 514
Immobilisations corporelles	Note 9	1 427 909	1 469 764
Immobilisations incorporelles	Note 9	587 464	594 570
Ecarts d'acquisition			0
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>76 694 802</b>	<b>69 290 027</b>

## TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Résultat avant impôts	684 418	406 726
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	73 419	74 258
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
+/- Dotations nettes aux provisions	109 492	148 314
+/- Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette (gain net) des activités d'investissement	(470)	(295)
+/- Perte nette (gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	(47 159)	9 392
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>135 282</b>	<b>231 669</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 515 788	1 765 420
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 059 993	2 798 550
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(4 165 474)	(6 194 858)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(194 905)	942 902
- Impôts versés	(285 090)	(202 007)
<b>Diminution (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(1 069 688)</b>	<b>(889 995)</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>(249 989)</b>	<b>(251 599)</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	220 070	12 753
+/- Flux liés aux immeubles de placement		101 602
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(88 542)	(973 912)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>131 528</b>	<b>(859 557)</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(32 722)	
+/- Autres flux provenant des activités de financement	(149)	(32)
<b>Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(32 870)</b>	<b>(32)</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(151 331)</b>	<b>(1 111 888)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>2 441 912</b>	<b>3 553 100</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 635 348	2 652 953
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(193 436)	900 147
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>2 290 581</b>	<b>2 441 912</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 046 111	2 635 348
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	244 470	(193 436)
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>(151 331)</b>	<b>(1 111 888)</b>

## Note 1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX

	En milliers de DH	
	30/06/2021	31/12/2020
<b>Valeurs en caisse</b>	<b>1 943 526</b>	<b>2 241 668</b>
Banques centrales	44 584	393 680
Trésor public		
Service des chèques postaux		
<b>Banque centrale, trésor public, service des chèques postaux</b>	<b>44 584</b>	<b>393 680</b>
<b>Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux</b>	<b>1 988 110</b>	<b>2 635 348</b>

## BILAN IFRS

	En milliers de DH		
PASSIF IFRS	31/12/2021	31/12/2020	
Banques centrales, Trésor Public, Services des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Titres de créances émises	0	0	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	Note 5	8 182 515	4 786 243
Dettes envers la clientèle	Note 6	61 136 243	57 510 122
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôts courants	Note 7	277 208	249 136
Passifs d'impôts différés	Note 7	381 192	369 177
Comptes de régularisation et autres passifs	Note 8	2 599 019	2 631 021
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions pour risques et charges	Note 10	367 649	373 886
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		3 518	3 518
Dettes subordonnées	Note 11	602 453	602 601
Capitaux propres		3 145 005	2 764 323
Capital et réserves liées		1 042 559	1 036 508
Réserves consolidées		1 219 794	1 053 847
Part du Groupe		1 219 794	1 053 847
Part des minoritaires			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		483 325	469 248
Résultat de l'exercice		399 327	204 719
Part du Groupe		399 327	204 719
Part des minoritaires			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>76 694 802</b>	<b>69 290 027</b>

## COMPTE DE RESULTAT IFRS

	En milliers de DH		
	31/12/2021	31/12/2020	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	1 633 631	1 627 735	
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	524 525	589 839	
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>1 109 106</b>	<b>1 037 896</b>	
Commissions perçues	804 625	772 667	
Commissions servies	70 431	49 429	
<b>Marge sur commissions</b>	<b>734 194</b>	<b>723 238</b>	
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	Note 3	399 208	320 982
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		398 439	320 982
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		769	
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 4	132 984	149 248
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		132 984	149 248
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produits des autres activités	Note 5	45 621	42 199
Charges des autres activités	Note 5	102 686	82 447
<b>Produit net Bancaire</b>	<b>2 318 428</b>	<b>2 191 116</b>	
Charges générales d'exploitation	Note 6	1 302 593	1 418 864
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations		222 395	217 507
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>793 439</b>	<b>554 745</b>	
Coût du risque	Note 7	(109 492)	(148 314)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>683 947</b>	<b>406 431</b>	
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	Note 8	470	295
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>684 418</b>	<b>406 726</b>	
Impôts sur les bénéfices	Note 9	285 090	202 007
<b>Résultat net</b>	<b>399 327</b>	<b>204 719</b>	
Résultat hors groupe			
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>399 327</b>	<b>204 719</b>	

## TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2021

	En milliers de DH							
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2020	976 771	59 737		1 258 566	469 248	2 764 322		2 764 322
Autres mouvements								
Capitaux propres au 1er janvier 2021 corrigés	976 771	59 737		1 258 566	469 248	2 764 322		2 764 322
Opérations sur capital		6 051		-6 051				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-32 722		-32 722		-32 722
Autres								
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>399 327</b>		<b>399 327</b>		<b>399 327</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles :								
Révaluations et cessions								
Instruments financiers : variation de juste valeur et transferts en résultat					14 077	14 077		14 077
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat								
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>					<b>14 077</b>	<b>14 077</b>		<b>14 077</b>
Variation de périmètre								
<b>Capitaux propres clôture au 31 décembre 2021</b>	<b>976 771</b>	<b>65 787</b>		<b>1 619 121</b>	<b>483 325</b>	<b>3 145 005</b>		<b>3 145 005</b>



## Note 2 - ACTIFS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	31/12/2021			31/12/2020		
	Portefeuille de transactions	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Portefeuille de transactions	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>						
Actions et autres titres à revenu variable	2 338 341	2 662 617	5 000 958	2 877 419	1 586	2 879 005

En milliers de DH

## Note 3 - ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	31/12/2021			31/12/2020		
	Juste valeur	Gains ou pertes latentes	Provisions	Juste valeur	Gains ou pertes latentes	Provisions
Bons du Trésor et valeurs assimilées	15 257 935	643 216		12 227 343	558 557	
Obligations	2 428 896	109 011	(11 600)	3 271 288	157 173	(4 279)
Titres de créances négociables	1 011 952	14 956	(3 480)	1 134 286	29 108	(4 153)
Actions et autres titres à revenu variable						
Titres de participation non consolidés	58			58		
<b>Total</b>	<b>18 698 841</b>	<b>767 182</b>	<b>(15 081)</b>	<b>16 632 975</b>	<b>744 838</b>	<b>(8 432)</b>

En milliers de DH

## REPARTITION SELON LE NIVEAU DE JUSTE VALEUR

	31/12/2021			31/12/2020		
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>						
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		18 698 841	58		16 632 917	58
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables						

## VENTILATION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS

	En milliers de DH		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Obligations		11 600	69 430 (*)
Titres de créances négociables		3 480	
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés			
<b>Dépréciations au 30 juin 2020</b>		<b>15 081</b>	<b>69 430</b>
<b>Dépréciations au 31 décembre 2019</b>		<b>8 432</b>	<b>69 430</b>

(\*) Provision durable IAS 39 classée en Bucket 3

## EXPOSITION PAR BUCKETS

	En milliers de DH		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	17 680 719		69 430
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
<b>Exposition au 30 juin 2020</b>	<b>17 680 719</b>		<b>69 430</b>

## Note 4 - TITRES AU COUT AMORTI

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>2 146 088</b>	<b>2 365 077</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	2 146 088	2 365 077
Autres titres de créance négociables		
<b>Obligations</b>	<b>565 277</b>	<b>566 358</b>
Obligations d'Etat	565 277	566 358
Autres obligations		
<b>Total</b>	<b>2 711 365</b>	<b>2 931 435</b>

## VENTILATION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS

	En milliers de DH		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales			
Autres titres de créance négociables		1 081	
Obligations d'Etat		51	
Autres obligations			
<b>Dépréciations au 31 décembre 2021</b>		<b>1 132</b>	
<b>Dépréciations au 31 décembre 2020</b>		<b>51</b>	

## EXPOSITION PAR BUCKETS

	En milliers de DH		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Titres au coût amorti	2 711 365		
<b>Expositions au 31 décembre 2021</b>	<b>2 711 365</b>		
<b>Expositions au 31 décembre 2020</b>	<b>2 931 435</b>		

## Note 5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Comptes à vue	170 252	173 985
Prêts	33 633 935	32 706 989
Opérations de pension	395 176	
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit avant dépréciation</b>	<b>34 199 364</b>	<b>32 880 974</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit nets de dépréciation</b>	<b>34 199 364</b>	<b>32 880 974</b>

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Comptes à vue	404 667	367 421
Emprunts		
Opérations de pension	7 777 848	4 418 822
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>8 182 515</b>	<b>4 786 243</b>

## Note 6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires débiteurs	40 934	36 668
Prêts consentis à la clientèle	7 483 250	6 312 542
Opérations de pension	2 372 545	928 197
Opérations de location-financement		
<b>Total des prêts consentis et créances sur la clientèle (avant dépréciation)</b>	<b>9 896 729</b>	<b>7 277 407</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	(384 393)	(331 198)
<b>Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation</b>	<b>9 512 336</b>	<b>6 946 209</b>

## DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires créditeurs	27 481 619	24 824 272
Comptes à terme	50 165	54 343
Comptes d'épargne	33 549 048	32 535 421
Bons de caisse	10 094	17 807
Opérations de pension		
Autres comptes créditeurs	45 317	78 279
<b>Total des dettes envers la clientèle</b>	<b>61 136 243</b>	<b>57 510 122</b>

## VENTILATION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS

	En milliers de DH		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bilan	15 672	206 374	161 778
Hors Bilan	569		
<b>Dépréciations au 31 décembre 2021</b>	<b>16 241</b>	<b>206 374</b>	<b>161 778</b>
<b>Dépréciations au 31 décembre 2020</b>	<b>32 136</b>	<b>115 816</b>	<b>136 982</b>

## EXPOSITION PAR BUCKETS

	En milliers de DH		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bilan	6 335 052	680 027	337 126
Hors Bilan	208 143		
<b>Expositions au 31 décembre 2021</b>	<b>6 543 195</b>	<b>680 027</b>	<b>337 126</b>
<b>Expositions au 31 décembre 2020</b>	<b>5 583 526</b>	<b>495 769</b>	<b>282 362</b>

## Note 7 - IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

	En milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020
Impôts courants	357 638	385 871
Impôts différés	210 368	210 086
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>568 005</b>	<b>595 957</b>
Impôts courants	277 208	249 136
Impôts différés	381 192	369 177
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>658 400</b>	<b>618 313</b>

## Note 8 - COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En milliers de DH		
	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	323	543
Comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres		1
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	116 785	128 528
Autres débiteurs et actifs divers	1 812 828	1 582 206
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>1 929 936</b>	<b>1 711 277</b>
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres	23	
Charges à payer et produits constatés d'avance	588 049	485 794
Autres créditeurs et passifs divers	2 010 947	2 145 227
<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>2 599 019</b>	<b>2 631 021</b>

## Note 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH						
	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	12 304	(2 995)	9 310	2 663	(2 249)	413
Équipement, mobilier, installations	452 259	(337 847)	114 412	441 960	(315 013)	126 947
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	1 714 039	(409 851)	1 304 188	1 606 761	(264 358)	1 342 403
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>2 178 602</b>	<b>(750 692)</b>	<b>1 427 909</b>	<b>2 051 384</b>	<b>(581 620)</b>	<b>1 469 764</b>
Logiciels informatiques acquis	136 244	(92 000)	44 244	123 148	(72 024)	51 124
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	543 220		543 220	543 446		543 446
dont fonds de commerce acquis	536 000		536 000	536 000		536 000
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>679 464</b>	<b>(92 000)</b>	<b>587 464</b>	<b>666 594</b>	<b>(72 024)</b>	<b>594 570</b>

## Note 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de DH				
	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Provisions pour litige	9 615	3 787	4 083	9 320
Provisions pour risques fiscaux				
Provisions pour restructurations				
Autres provisions pour risques et charges	364 271	47 588	53 529	358 330
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>373 886</b>	<b>51 375</b>	<b>57 612</b>	<b>367 649</b>

## Note 11 - DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET SUBORDONNÉES

En milliers de DH		
	31/12/2021	31/12/2020
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>		
Titres de créances négociables		
Emprunts obligataires		
<b>Emprunts subordonnés</b>	<b>602 453</b>	<b>602 601</b>
à durée déterminée	602 453	602 601
à durée indéterminée		
<b>Titres subordonnés</b>		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
<b>Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Total</b>	<b>602 453</b>	<b>602 601</b>

## Note 12 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

En milliers de DH		
	31/12/2021	31/12/2020
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>208 143</b>	<b>198 899</b>
Etablissements de crédit		
Clientèle	139 301	136 265
Autres engagements en faveur de la clientèle	68 843	62 634
<b>Engagements de financement reçus</b>		
Etablissements de crédit		
Clientèle		

## ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>36 366</b>	<b>1 000 796</b>
Etablissements de crédit	36 366	1 000 796
Clientèle		
Cautions administratives et fiscales		
Autres cautions		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>5 880 852</b>	<b>4 885 320</b>
Etablissements de crédit	43 214	42 934
Clientèle	5 837 637	4 842 386

## Note 13 - PARTIES LIÉES

En milliers de DH		
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>		
<b>Prêts, avances et titres</b>		<b>11 900</b>
Comptes ordinaires		11 900
Prêts		
Titres		
Opérations de location financement		
<b>Actifs divers</b>		<b>29 145</b>
<b>Total</b>		<b>41 045</b>
<b>Passif</b>		
<b>Dépôts</b>		
Comptes ordinaires		
Autres emprunts		
Dettes représentées par un titre		
<b>Passifs divers</b>		<b>32 069</b>
<b>Total</b>		<b>32 069</b>
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

## ELEMENTS DE RESULTAT RELATIFS AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIÉES

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		
Intérêts et charges assimilés		
Commissions (produits)		
Commissions (charges)		114 171
Prestations de services fournies		9 515
Prestations de services reçues		
Loyers reçus		7 283
Autres		

## NOTES DU COMPTE DE RESULTATS

### Note 1 - MARGE D'INTERETS

En milliers de DH						
	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	385 775	(301 469)	84 306	336 990	(400 846)	(63 856)
Comptes et prêts / emprunts	385 053	(279 187)	105 867	334 518	(393 503)	(58 985)
Opérations de pensions	722	(22 282)	(21 560)	2 472	(7 343)	(4 871)
Opérations de location-financement						
Opérations interbancaires	644 553	(223 020)	421 534	773 121	(188 836)	584 284
Comptes et prêts / emprunts	644 489	(6 440)	638 049	773 018	(25 266)	747 752
Opérations de pensions	64	(216 579)	(216 515)	103	(163 571)	(163 468)
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>						
<b>Instrument de couverture de réserves</b>						
<b>Instrument de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>						
<b>Portefeuille de transaction</b>						
Titres à revenu fixe						
Opérations de pensions						
Prêts / emprunts						
Dettes représentées par un titre						
<b>Actifs à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>492 949</b>	<b>(37)</b>	<b>492 913</b>	<b>401 034</b>	<b>(157)</b>	<b>400 877</b>
<b>Actifs au coût amorti</b>	<b>110 354</b>		<b>110 354</b>	<b>116 590</b>		<b>116 590</b>
<b>Total des produits et charges d'intérêt ou assimilés</b>	<b>1 633 631</b>	<b>(524 525)</b>	<b>1 109 106</b>	<b>1 627 735</b>	<b>(589 839)</b>	<b>1 037 896</b>

## Note 2 - COMMISSIONS NETTES

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>278 830</b>	<b>(48 081)</b>	<b>230 748</b>	<b>268 745</b>	<b>(30 738)</b>	<b>238 006</b>
Avec les établissements de crédit						
Avec la clientèle	276 742		276 742	267 428		267 428
Sur titres	2 087	(16 569)	(14 482)	1 317	(13 290)	(11 973)
De change		(31 512)	(31 512)		(17 449)	(17 449)
Sur autres instruments financiers						
<b>Prestations de services bancaires et financiers</b>	<b>525 796</b>	<b>(22 350)</b>	<b>503 446</b>	<b>503 922</b>	<b>(18 691)</b>	<b>485 232</b>
Produits nets sur moyens de paiement	285 151		285 151	265 393		265 393
Assurance						
Autres	240 644	(22 350)	218 294	238 529	(18 691)	219 838
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>804 625</b>	<b>(70 431)</b>	<b>734 194</b>	<b>772 667</b>	<b>(49 429)</b>	<b>723 238</b>

## Note 3 - GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

	31/12/2021			31/12/2020		
	Portefeuille de transaction	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Total	Portefeuille de transaction	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	398 439	769	399 208	320 982		320 982
Instruments financiers dérivés						
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>Total</b>	<b>398 439</b>	<b>769</b>	<b>399 208</b>	<b>320 982</b>		<b>320 982</b>

## Note 4 - GAINS NETS SUR ACTIFS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	31/12/2021		31/12/2020	
	<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>132 984</b>	<b>149 248</b>	
Plus ou moins-values de cession sur Bons du Trésor et valeurs assimilées	66 422	121 395		
Plus ou moins values de cession sur autres titres de créance	66 562	27 853		

## Note 5 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits et charges	45 621	102 686	(57 065)	42 199	82 447	(40 248)
<b>Total net des produits et charges des autres activités</b>	<b>45 621</b>	<b>102 686</b>	<b>(57 065)</b>	<b>42 199</b>	<b>82 447</b>	<b>(40 248)</b>

## Note 6 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	31/12/2021	31/12/2020
Charges de personnel	755 502	785 971
Impôts et taxes	67 162	64 852
Charges externes	459 138	449 612
Autres charges générales d'exploitation	20 791	118 429
<b>Total</b>	<b>1 302 593</b>	<b>1 418 864</b>

## Note 7 - COUT DU RISQUE DE LA PERIODE

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Dotations nettes des reprises</b>	<b>(91 811)</b>	<b>(131 800)</b>
Dépréciation du risque de crédit des prêts et créances	(53 195)	(65 662)
Dépréciation du risque de crédit des titres	(28 770)	1 792
Risques et charges	(9 846)	(67 929)
<b>Dotations nettes des reprises</b>		
Engagements de financement		
Engagements de garantie		
<b>Autres</b>	<b>(17 681)</b>	<b>(16 514)</b>
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées		(15 910)
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	(17 681)	(604)
Récupérations sur prêts et créances amorties		
<b>Coût du risque</b>	<b>(109 492)</b>	<b>(148 314)</b>

## Note 8 - GAINS ET PERTES SUR LES AUTRES ACTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>		
Plus-values de cession	470	295
Moins-values de cession		
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>470</b>	<b>295</b>

## Note 9 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

CHARGE NETTE DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	31/12/2021	31/12/2020
Charge d'impôts courants	259 621	241 102
Charge nette d'impôt différés de l'exercice	25 470	(39 095)
<b>Charge nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>285 090</b>	<b>202 007</b>

## TAUX EFFECTIF D'IMPOT

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat avant impôt	684 418	406 726
Charges d'impôt sur les bénéfices	285 090	202 007
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>42%</b>	<b>50%</b>

## Note - IFRS 16

Variation du droit d'utilisation	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/2021
<b>Immobilier</b>					
Valeur brut	1 157 009	109 160	(31 579)	(504)	1 157 009
Amortissements et dépréciations	(165 064)	(145 411)	18 840	34	(165 064)
<b>Total Immobilier</b>	<b>991 945</b>	<b>(36 251)</b>	<b>(12 739)</b>	<b>(470)</b>	<b>942 485</b>
<b>Mobilier</b>					
Valeur brut	13 082	3 688	(528)	(15)	16 227
Amortissements et dépréciations	(5 913)	(3 533)	372		(9 074)
<b>Total Mobilier</b>	<b>7 169</b>	<b>155</b>	<b>(156)</b>	<b>(15)</b>	<b>7 153</b>
<b>Total droit d'utilisation</b>	<b>999 114</b>	<b>(36 097)</b>	<b>(12 895)</b>	<b>(485)</b>	<b>949 637</b>

## Note - IFRS 16

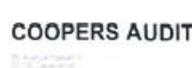
Variation de l'obligation locative	31/12/2020	Augmentations	Remboursements	Autres	31/12/2021
Dette locative	1 006 369	112 848	(151 197)	(463)	967 557

## Note - IFRS 16

Détail des charges des contrats de location	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	(28 357)	(15 588)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(148 944)	(71 812)
<b>Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Immobilisations corporelles	1 427 909	1 368 162
<i>dont droits d'utilisation</i>	949 638	1 068 114
<b>Passifs au titre de la dette locative</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Comptes de régularisation et autres passifs	2 599 019	2 631 021
<i>dont dettes de location</i>	967 557	1 068 878



Fidarc  
Grant Thornton



COOPERS AUDIT

**GRUPE AL BARID BANK**  
**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION PROVISoire DES**  
**COMPTES CONSOLIDES**  
**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée d'AL BARID BANK et sa filiale (Groupe Al Barid Bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAAD 3 145 005, dont un bénéfice net consolidé de KMAAD 399 327. Ces états ont été arrêtés dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés créés au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'AL BARID BANK arrêtés au 31 décembre 2021, conformément aux normes comptables internationales (IAS / IFRS).

Casablanca, le 30 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes



FIDARC GRANT THORNTON  
FIDARC GRANT THORNTON  
Member of the Grant Thornton  
International  
7 Bd. Oued Bouregui - Casablanca  
Tél: 05 22 54 41 09 - Fax: 05 22 29 66 77

Faïçal MEKOUAR  
Associé



COOPERS AUDIT MAROC S.A  
COOPERS AUDIT MAROC  
Siège Social: 83 Avenue Hassan II  
Casablanca  
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdelaziz ALMECHATT  
Associé



## Gouvernance et Dispositif de Gestion des Risques d'Al Barid Bank

### I- Mode de gouvernance

Le mode de gouvernance d'Al Barid Bank repose sur un Conseil de Surveillance et un Directoire chargés de veiller au bon fonctionnement de la Banque.

Le Conseil de Surveillance assume le rôle d'organe d'administration de la banque et le Directoire assume le rôle d'organe de direction.

Le Conseil de Surveillance est assisté par des comités consultatifs spécialisés. Ils contribuent à appréhender en profondeur les différents aspects de l'activité de la banque et à formuler les recommandations permettant au Conseil de Surveillance d'exercer pleinement ses prérogatives.

Le Directoire garantit la cohérence et la convergence des actions et des énergies déployées au sein de la banque. Pour assurer l'efficacité et la coordination des actions, le Directoire supervise les comités de gestion couvrant les différents domaines d'activité de la Banque.



### CONSEIL DE SURVEILLANCE COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance d'Al Barid Bank, filiale de Barid Al-Maghrib, compte 9 membres dont un mandat pour le Ministre de l'Industrie et du Commerce, 4 mandats pour le groupe Barid Al-Maghrib, un mandat pour la Caisse de Dépôt et de Gestion, 2 mandats représentant l'Etat, notamment le Ministère de l'Économie et des Finances et un mandat pour un administrateur indépendant.

<b>BARID AL MAGHRIB, représentée par M. Ahmed Amin BENDJELLOUN TOUIMI</b>	Membre du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2010 Mandat actuel : 2019-2022
<b>M. Abderrahmane SEMMAR</b>	Membre du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2017 Mandat actuel : 2019-2022 Détient d'autres mandats notamment au sein de Barid Al-Maghrib et d'autres Établissements Publics. Il occupe actuellement, le poste de Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation.
<b>M. Moulay Hafid ELALAMY</b>	Détient plusieurs mandats notamment au sein de Barid Al-Maghrib, d'Établissements Publics et du groupe SAHAM Actuellement, il occupe la fonction de Ministre de l'Industrie, du Commerce, et de l'Économie Verte et Numérique.
<b>M. Aziz ALOUANE</b>	Membre du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2017 Mandat actuel : 2019-2022 Il occupe actuellement, le poste de Chef de la Division de l'Activité Bancaire et de la Stabilité Financière au sein de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures.
<b>M. Adnane MOUDDEN</b>	Membre du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2013 Mandat actuel : 2019-2022 Détient d'autres mandats notamment au sein du groupe Barid Al-Maghrib.
<b>M. Ahmed LAHBABI</b>	Membre du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2020 Mandat actuel : 2020-2022 Détient d'autres mandats notamment au sein du groupe Barid Al-Maghrib.
<b>M. Jamal LEMRIDI</b>	Membre indépendant du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2017 Mandat actuel : 2017-2023

- ne pas avoir été membre de l'organe d'administration de la Banque au cours des six dernières années ;
- ne pas être salarié ou membre de l'organe de direction de la Banque, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise que la Banque consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque dispose d'un mandat au sein de son organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction ou d'administration de la Banque, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration ;
- ne pas être membre des organes d'administration ou de direction d'un client ou fournisseur significatifs de la Banque ou de son groupe d'appartenance, ou pour lequel la Banque ou, le cas échéant, son groupe en amont et en aval représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien de parenté, jusqu'au deuxième degré, avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de la Banque ou son conjoint ;
- ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes au sein de la Banque au cours des trois années précédentes ;
- ne pas avoir exercé un mandat de conseil de la Banque au cours des trois années précédentes.

La qualification de membre indépendant fait l'objet d'un examen du Comité de Nomination et de Rémunération.

### ROLE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. Les membres du Conseil sont nommés par les actionnaires afin de superviser la gestion des activités de la Banque. Ainsi le rôle du Conseil de Surveillance a trait à l'examen des décisions de la direction de la Banque, à la pertinence des systèmes et des contrôles, et à la mise en œuvre de ses politiques. Dans le cadre de son rôle, le Conseil de Surveillance prend les décisions importantes en ce qui concerne les grandes orientations, participe à la planification stratégique, et passe en revue le rendement et l'efficacité de la direction de la Banque. Le Conseil de Surveillance exerce ses fonctions, conformément aux dispositions légales et

<b>M. Ahmed Amin BENDJELLOUN TOUIMI</b>	Membre et Président du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2010 Mandat actuel : 2019-2022 Détient d'autres mandats notamment, au sein du groupe Barid Al-Maghrib Il occupe actuellement, le poste de Directeur Général de Barid Al-Maghrib.
<b>Caisse de dépôt et de gestion, représentée par Mme Latifa ECHIHABI</b>	Membre du Conseil de Surveillance Premier mandat : 2010 Mandat actuel : 2019-2022

Un des membres du Conseil de Surveillance de la Banque est indépendant.

Un membre du Conseil de Surveillance est, sans préjudice des exigences de compétence et d'expérience, indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation en amont ou en aval, de quelque nature que ce soit, avec la Banque, son groupe ou sa direction qui puisse compromettre ou altérer son objectivité dans le cadre de l'exercice de ses missions au sein du Conseil de Surveillance. En conséquence, pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil de Surveillance doit, selon la définition de la circulaire n°5/W/16 de Bank Al-Maghrib, satisfaire notamment aux conditions et critères ci-après :



réglementaires en vigueur et veille à l'application des bonnes pratiques en matière de gouvernance.

C'est ainsi que le Conseil de Surveillance :

- approuve les orientations stratégiques de la banque ;
- procède à la surveillance des activités et des risques ;
- examine et approuve les projets de budget annuel qui lui sont présentés par le Directoire ;
- ratifie, après leur validation par le Comité Stratégie et Investissements, les projets de croissance ou d'investissement à caractère stratégique ;
- prend connaissance des principales modifications apportées à l'organigramme de la banque ;
- définit le degré d'aversion aux risques et approuve la stratégie et la politique en matière de gestion des risques ;
- s'assure de l'adéquation du capital interne au degré d'aversion aux risques et au profil de risque de la banque ;
- définit le cadre global de la gouvernance d'Al Barid Bank, ses principes et ses valeurs, y compris le code de Déontologie favorisant l'intégrité et la remontée rapide des problèmes à des niveaux élevés de l'organisation et veille à sa diffusion ;
- examine les rapports émis par les différents comités spécialisés ;
- procède, au moins une fois par an, à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne ;
- veille à ce que les transactions avec les parties liées, y compris les opérations intragroupe, soient identifiées, évaluées et soumises à des restrictions appropriées ;
- autorise les conventions réglementées ;
- approuve une politique de rémunération compatible avec les objectifs à long terme d'Al Barid Bank et visant à prévenir les conflits d'intérêts et à promouvoir une gestion efficace des risques ;
- Met en place, le cas échéant, des plans adéquats pour le renouvellement de ses membres, ainsi que des principaux dirigeants de la banque ;
- Prend en considération, dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, les intérêts légitimes des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes ;
- S'assure que la banque entretient des relations régulières avec les autorités de supervision.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance édicte d'une part les modalités d'organisation, le mode de fonctionnement, les pouvoirs et les attributions du Conseil de Surveillance et, d'autre part, les règles de déontologie qui s'imposent à ses membres. Le règlement intérieur consacre notamment des dispositions sur la formation et la compétence des membres, l'indépendance, le cumul des mandats et la limitation du nombre de renouvellement des mandats, les droits et obligations des membres (en termes de disponibilité, d'assiduité et de respect de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts), l'évaluation du fonctionnement du Conseil ainsi que l'information des actionnaires.

## REUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance se réunit au siège social ou dans tout autre endroit indiqué dans la convocation, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins quatre (4) fois par an. Des réunions spécifiques portant sur la stratégie, l'organisation, le contrôle interne et la gestion des risques ou tout autre sujet, peuvent être organisées selon les priorités et les besoins.

Les sujets abordés régulièrement par le Conseil de Surveillance sont : rapports trimestriels du Directoire, comptes sociaux et consolidés trimestriels, conventions réglementées, analyse des travaux des comités spécialisés et questions diverses pour information.

## COMITES ISSUS DU CONSEIL DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, le Conseil de Surveillance a institué des comités consultatifs spécialisés (désignés ci-après par les « Comités ») chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à cet effet.

Une charte définissant les missions ainsi que les modalités de fonctionnement et de tenue des réunions de chaque comité est approuvée par le Conseil de Surveillance.

Pour la prise de ses décisions, le Conseil de Surveillance soumet aux Comités toute question entrant dans leur champ de compétence.

Chaque Comité adresse au Conseil de Surveillance un rapport retraçant les conclusions de ses travaux ainsi que les recommandations qu'il estime utiles pour l'amélioration de la gestion de la banque.

Les membres des Comités exercent leurs fonctions en toute indépendance et veillent à sauvegarder leur intégrité et à réaliser leur mission conformément aux objectifs arrêtés.

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal.

Un rapport de synthèse de chaque comité est présenté et commenté au prochain Conseil.

## Comité d'audit

Le Comité d'audit se réunit, au moins, une fois par trimestre et chaque fois que l'intérêt de la Banque l'exige.

### Attributions

Le Comité examine et émet des recommandations au Conseil de Surveillance au sujet : des comptes de la Banque ;

Le Comité assure le suivi de l'activité du contrôle interne à travers les actions suivantes :

- l'appréciation du programme de la fonction du contrôle interne et de la qualité de ses services et ce, en examinant ses rapports et en suivant ses réalisations par rapport au plan annuel qui fait l'objet d'une validation ;
  - le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la fonction du contrôle interne par l'examen des comptes rendus de suivi ;
  - l'examen du résultat des missions réalisées par les fonctions de contrôle périodique ;
- les reportings sur le suivi des différentes recommandations.

Le Comité d'Audit est composé de :

- M. Jamal LEMRIDJ ; Président
- Représentant de la DEPP ; Membre
- Représentant de la DTFE ; Membre

## Comité des risques

Le Comité des risques se réunit, au moins, une fois par trimestre et chaque fois que l'intérêt de la Banque l'exige.

### Attributions

Le Comité examine la stratégie globale et l'appétence en matière de risques d'Al Barid Bank ainsi que les stratégies risques (risques de crédit, risques de marché, risques opérationnels ...) et d'assister le Conseil de Surveillance dans ces domaines ;

Le Comité assiste le Conseil de Surveillance dans son rôle de contrôle de la mise en œuvre de cette stratégie par le Directoire et par le responsable de la fonction de gestion des risques ;

Dans le cadre de ses missions, le comité :

- est informé de la désignation des responsables des risques, du contrôle périodique et de la conformité. Ces responsables rendent compte au comité de l'exercice de leurs missions ;
- examine les limites de risques proposées par le Directoire et soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance ;
- donne un avis sur la cartographie des risques ;
- procède, au moins trimestriellement, au suivi de la situation de la Banque en matière de liquidité et de solvabilité ;
- examine l'efficacité des politiques et procédures mises en place en matière de risques permettant d'assurer la conformité de l'ensemble des activités aux lois et règlements dans ce domaine;



- procède au suivi des risques juridiques et principaux dossiers contentieux d'Al Barid Bank ;

En outre, lors de réunions tenues conjointement avec le comité d'audit, le comité des risques :

- valide annuellement le plan d'audit établi par l'Audit Interne. Il a connaissance des programmes des missions d'audit réalisées, des recommandations formulées et de leur suivi.

Le Comité des Risques est composé de

- M. Adnane Moudden ; Président
- Représentant de la Direction du Trésor ; Membre
- Représentant de la DEPP ; Membre

## Comité nominations et rémunérations

Le Comité nominations et rémunérations se réunit aussi souvent que nécessaire et, dans la mesure du possible, au moins deux fois par an.

### Attributions

Le Comité est chargé d'examiner et de faire des propositions ou des recommandations au Conseil de Surveillance sur les sujets suivants :

- La composition du Conseil de Surveillance et de ses comités ;
- La nomination des membres des instances de gouvernance de la Banque ;
- La politique de rémunération de manière générale et particulièrement les éléments de rémunération et les avantages dont bénéficient les membres des instances de gouvernance de la Banque.

Le Comité des nominations et rémunérations est composé de :

- M. Ahmed Amin Bendjelloun Touimi ; Président
- Mme. Latifa Echihabi ; Membre
- M. Abderrahmane Semmar ; Membre

## Comité stratégie et investissements

Le Comité Stratégie et Investissements se réunit aussi souvent que nécessaire et, dans la mesure du possible, au moins deux fois par an.

### Attributions

Le Comité est chargé d'examiner les questions relevant de la stratégie de la Banque. A ce titre, il procède à :

- L'évaluation de la position stratégique de la Banque compte tenu de l'évolution de son environnement ainsi que les axes de développement à moyen et à long terme ;
- L'étude des projets de développement de la banque notamment en matière de :
  - o Croissance externe : opérations de création, d'acquisition ou de cession de filiale ;
  - o Opérations sur le capital de la Banque.

L'appréciation des risques liés à ces projets et opérations.

Le Comité examine toute question soulevée par le Conseil de surveillance en matière de stratégie, investissement, croissance interne et externe.

Le Comité Stratégie et Investissements est composé de :

- M. Ahmed Amin Bendjelloun Touimi ; Président
- Mme. Latifa Echihabi ; Membre
- M. Aziz Alouane ; Membre
- M. Jamal Lemridi ; Membre

## DIRECTOIRE

### COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Les membres du Directoire sont nommés pour une durée de 3 ans par le Conseil de Surveillance, qui confère à l'un d'eux la qualité de Président.

Le Directoire de la Banque est composé de 3 membres :

M. Redouane NAJM-EDDINE	Membre et Président du Directoire Premier mandat : 2010 Mandat actuel : 2019-2022 Détient d'autres mandats notamment au sein du groupe Barid Al-Maghrib. Il assure dans le cadre du Directoire la gestion quotidienne de la Banque et représente celle-ci vis-à-vis des tiers.
M. M'hamed EL MOUSSAOUI	Membre du Directoire Premier mandat : 2010 Mandat actuel : 2019-2022 Détient d'autres mandats : Administrateur de Barid Cash, Sofac et Jaida. Il occupe actuellement le poste de Directeur Général Adjoint en charge du Support et Technologie.
M. Youssef BELHADJ	Membre du Directoire Premier mandat : 2016 Mandat actuel : 2019-2022 Détient d'autres mandats : Administrateur de Barid Cash et de Sofac. Il occupe actuellement le poste de membre du Directoire en charge de la Banque Commerciale.

## ROLE DU DIRECTOIRE

Le Directoire est l'organe exécutif d'Al Barid Bank, il assure la gestion de la Banque, sous le contrôle du Conseil de Surveillance.

Le Directoire prend ses décisions de manière collégiale et veille à la cohérence permanente entre les divers objectifs de rentabilité, de développement, de profil de risque et d'adéquation des fonds propres.

Il exerce ses fonctions dans le respect des dispositions légales et réglementaires et veille à l'application des bonnes pratiques de gouvernance.

Un règlement intérieur fixe de façon détaillée ses différentes obligations et précise les règles de son fonctionnement.

## REUNIONS DU DIRECTOIRE

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la banque l'exige et au minimum une fois au cours de chaque trimestre, sur convocation de son Président, ou suivant un calendrier préétabli fixé par le Directoire à l'initiative du Président pour délibérer sur les questions relevant des prérogatives du Directoire.

Les sujets abordés régulièrement par le Directoire ont trait à la gestion courante de la Banque, à sa stratégie et ses orientations opérationnelles.

## COMITES ISSUS DU DIRECTOIRE

Soucieux du respect des dispositions légales, réglementaires et des bonnes pratiques de gouvernance, l'organe de direction a instauré un ensemble de Comités qui lui permettent de piloter la Banque et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

Ci-après les différents comités de gestion, leurs principales attributions et leur fréquence courant l'année 2021 :

Comités	Attributions	Fréquence
Comité du Directoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre les orientations telles que fixées par le Conseil de Surveillance et le Directoire ;</li> <li>Suivi de la mise en œuvre du plan de développement stratégique ;</li> <li>Décider des propositions d'investissement, d'acquisition, de placement, de cession, de recrutement, de communication et de commercialisation de produits, de crédits, de partenariats, de gestion commerciale, des risques, de gestion comptable et financière, et de manière générale toute proposition dont les attributions dépassent celles des comités ad hoc ;</li> <li>Suivre régulièrement les réalisations de la banque sur l'ensemble des sujets majeurs (commercial, risques, etc.) ;</li> <li>Évaluer et émettre des propositions sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>les orientations, les objectifs stratégiques et les programmes d'actions d'ABB et veiller au suivi de leur mise en œuvre ;</li> <li>la politique de partenariats de la Banque et suivi des accords de partenariat stratégique.</li> </ul> </li> <li>Initier les projets impactant le fonctionnement et le développement de la Banque.</li> <li>Émettre au besoin et tant que nécessaire un avis sur les sujets et thématiques qui lui sont soumis ;</li> <li>Procéder à l'ensemble des arbitrages qui lui sont soumis ;</li> <li>Analyse de la veille stratégique et commerciale.</li> </ul>	Quinzaine
Comité de Direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Représente l'instance de réflexion, de concertation et d'échange sur les orientations opérationnelles de la Banque ;</li> <li>Suit l'activité et les réalisations de chaque Direction de la Banque et assure la coordination entre les différentes entités de la Banque ;</li> <li>Permet d'assurer la communication entre le Directoire, les Pôles, et les différentes Directions transverses ;</li> <li>Permet de Communiquer des informations générales relatives à la vie de la Banque.</li> </ul>	Trimestriel
Comité ALM et Placements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir, mettre en œuvre et assurer un suivi de la gestion du bilan ;</li> <li>Protéger les marges d'intérêt de la Banque contre toute évolution défavorable des conditions du marché afin de garantir la pérennité et la continuité des résultats ;</li> <li>Décider des placements et procéder aux arbitrages conformément à la Politique de placement et dans les limites risques approuvées par le Conseil de Surveillance ;</li> <li>Suivre les indicateurs de risques relatifs aux positions et placement de la Banque ;</li> <li>Donner plus de visibilité sur les emplois et sur les ressources de la Banque avec maintien des risques financiers de la Banque à des niveaux acceptables ;</li> <li>Anticiper l'évolution de l'environnement financier et réglementaire de la Banque et intégrer leur impact sur les grands équilibres du bilan ;</li> <li>Assurer une gestion dynamique des fonds propres de la Banque et leur adéquation aux différentes contraintes réglementaires et aux seuils de tolérance fixés en interne ;</li> <li>Assurer le pilotage des différentes activités par une meilleure gestion du couple gestion / rentabilité</li> <li>Contribuer à la définition de la stratégie financière et assurer le suivi des décisions prises, notamment dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration du système de tarification des crédits à la clientèle ;</li> <li>Gestion de la liquidité à moyen et long terme ;</li> <li>Gestion dynamique des fonds propres.</li> </ul> </li> </ul>	Trimestriel
Comité Global des Risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Supervise le dispositif mis en place pour la gestion des risques (crédits, marchés et opérationnels) ;</li> <li>Suit l'évolution de la cartographie des risques ;</li> <li>S'assure que les actions relatives au plan d'atténuation des risques sont bien mises en place ;</li> <li>Suit l'avancement des travaux liés au Plan de Continuité d'Activité ;</li> <li>S'assure que les exigences réglementaires édictées par Bank Al Maghrib sont respectées.</li> </ul>	Trimestriel
Comité Contrôle Interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veille sur la cohérence et l'efficacité du dispositif de contrôle interne compte tenu du profil de risque de la banque et des exigences réglementaires édictées par Bank Al-Maghrib ;</li> <li>Assure le suivi des actions de contrôle permanent et périodique, ainsi que les actions d'amélioration des processus en vue d'atténuer les risques.</li> </ul>	Trimestriel
Comité relations clientèle et Qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveiller la qualité de service à travers l'évolution des indicateurs, l'analyse des constats et la proposition des objectifs d'amélioration ;</li> <li>Améliorer la qualité de service et la satisfaction client de manière continue ;</li> <li>Analyser les résultats des enquêtes de satisfaction et des visites mystères et propose des actions d'amélioration au bénéfice du client ;</li> <li>Décider les améliorations du système de management de la Qualité ;</li> <li>Veiller sur l'efficacité du processus de traitement des réclamations et l'amélioration des process qui sont à leur origine ;</li> <li>Analyser les dysfonctionnements relevés et mise en place des actions correctives.</li> </ul>	Semestriel
Comité Conformité et Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place les mécanismes de conformité et gouvernance relevant de ses compétences et suivre leur déploiement ;</li> <li>Suivre les réalisations et projets relatifs à la conformité ;</li> <li>Examiner les règles de gouvernance de la Banque ;</li> <li>Suivre le déploiement des règles de déontologie actées par la Banque ;</li> <li>Veiller à la sensibilisation des différentes entités de la Banque concernant les règles de gouvernances réglementaires et procédurales en vigueur.</li> </ul>	Semestriel



Comité Réseau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suit les réalisations commerciales des régions par rapport aux objectifs ;</li> <li>Coordonne les actions de pilotage du réseau ;</li> <li>Assure une interface entre le réseau et le siège ;</li> <li>Suit les besoins de fonctionnement du réseau ;</li> <li>Suit les lancements de nouveaux produits.</li> </ul>	Trimestriel
Comité commercial	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les réalisations commerciales ;</li> <li>Valide et supervise les activités commerciales en fonction de la stratégie de la Banque ;</li> <li>Passe en revue les actions du Développement Commercial ;</li> <li>Suit les actions de marketing, de communication et permet de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valider les plans d'actions relatifs aux nouveaux produits à lancer ;</li> <li>- Faire le point sur les différentes campagnes de communication ;</li> <li>- Présenter les différentes études et benchmarks réalisés ;</li> <li>- Faire le point sur la veille concurrentielle.</li> </ul> </li> </ul>	Mensuel
Comité achats	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre, délibérer et arbitrer de la passation des marchés suivant le règlement des marchés et les procédures internes ;</li> <li>Met en œuvre la politique de réduction des coûts d'achat ;</li> <li>Propose toutes modifications et amendements du Règlement des marchés, modalités et conditions de passation des marchés, composition des commissions.</li> </ul>	Mensuel
Comité des crédits	<ul style="list-style-type: none"> <li>Statuer sur les dossiers de crédits immobiliers ou à la consommation suivant les pouvoirs d'octroi ;</li> <li>Statuer sur les demandes de dérogations dans le respect des procédures internes.</li> </ul>	Continu
Comité SI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des projets SI ;</li> <li>Pilotage des projets SI et exposé de leur état d'avancement ;</li> <li>Exécution et suivi des orientations stratégiques décidées par les entités dirigeantes ABB ;</li> <li>Prise en charge des besoins exprimés par les entités ABB.</li> </ul>	Bimestriel
Comité RH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir les actions à mener par les entités concernées en matière de gestion des ressources humaines ;</li> <li>Assurer la politique de développement du capital humain (recrutement, nomination etc.) ;</li> <li>Piloter la gestion des affaires administratives et de rémunération et en assurer le suivi ;</li> <li>Mettre en place les orientations pour la mise en place des procédures internes et du règlement intérieur.</li> </ul>	Trimestriel
Comité Nouveaux Produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>Statuer sur les nouveaux produits et services à mettre en place dans le cadre du développement des activités de la banque ;</li> <li>Présenter les différentes études et benchmarks réalisés ;</li> <li>Mettre en place les orientations pour la mise en place de nouveaux produits ;</li> <li>Présentation des nouveaux produits.</li> <li>Présentation des éléments relatifs aux nouveaux produits : tarification, risques, conformité...etc.</li> </ul>	3 fois par an
Comité PCA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire le point et apporter les ajustements nécessaires la bonne gestion de la crise sanitaire ;</li> <li>Remonter les incidents et problèmes intervenus par domaine métier et décider des actions à mener afin de garantir la continuité de l'activité ;</li> <li>Veiller au bon déroulement des mesures mises en place et les adapter à l'évolution de la crise.</li> </ul>	Au besoin (quotidien/ hebdomadaire /mensuel)

## 2- Principaux acteurs de la gestion des risques

La gestion des risques de la Banque est supervisée par le Conseil de Surveillance, ses comités spécialisés, notamment le Comité d'Audit et le Comité des Risques. La gestion courante est assurée par les différents acteurs sous la conduite du Directoire.

La gestion des risques est encadrée par une stratégie globale de gestion des risques validée par le Conseil de Surveillance qui définit le cadre d'appétence aux risques de la banque et les différents dispositifs pour une bonne maîtrise des risques. Cette stratégie est appuyée par des politiques détaillées par nature de risques.

Les acteurs du dispositif de gestion des risques et de contrôle sont les suivants :

### Secrétariat Général

Le Secrétariat Général a, notamment, pour mission de mettre en place un dispositif robuste de maîtrise des risques et de contribuer au développement des activités en optimisant la rentabilité de la Banque ajustée par les risques.

### Risk Management

Rattaché au Secrétariat Général, le Risk Management a pour mission principale de mettre en place un dispositif de gestion des risques conforme aux orientations du management de la Banque et des exigences réglementaires. Dans l'exercice de ses fonctions, il concilie une totale indépendance par rapport aux métiers et une collaboration étroite avec les entités opérationnelles qui sont

responsables, en premier ressort, des opérations qu'elles réalisent.

Dans ce cadre, le Risk Management :

- Contribue à la définition et la mise à jour de la politique de gestion globale des risques ;
- Propose les limites risques de la Banque et suit leur respect par les opérationnels ;
- Met en œuvre le dispositif de pilotage et de suivi de ces risques et rend compte régulièrement de leur nature et leur ampleur au Directoire ;
- Recense et évalue l'ensemble des risques encourus ;
- Définit, en concertation avec les métiers, les plans d'action pour la réduction des risques majeurs ;



- Définit les méthodes et procédures d'analyse, de mesure, d'approbation et de suivi des risques ;
- Met en place un dispositif de continuité d'activité conforme aux exigences réglementaires ;
- S'assure de l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au niveau des risques ;
- Tient le Directoire informé de l'exposition de la Banque à l'ensemble des risques encourus ;
- Produit les reporting risques internes et réglementaires.

## Division Conformité & Division Juridique

Ces deux entités veillent à la conformité de la Banque aux lois et règlements en vigueur et assurent la veille juridique et réglementaire.

## Audit Interne et Inspection

Ces deux entités sont en charge du contrôle périodique de l'ensemble des activités et processus de traitement de la Banque. Elles sont rattachées à la Présidence du Directoire.

## Direction Crédits

Cette entité a pour mission principale de veiller à la qualité des engagements de la Banque et de mettre en œuvre la politique de crédit validée par les instances de gouvernance de la Banque.

Elle a pour rôle de veiller au bon déroulement des processus de traitement des dossiers de crédit.

## Direction Contrôle Permanent

Cette entité est en charge de la conception et de l'animation du dispositif de contrôle permanent dans toutes les lignes métiers de la banque.

Elle est structurée en deux Divisions, l'une en charge du contrôle du réseau et l'autre des entités centrales (Finances, back-office, etc.).

Quant à la Division Contrôle Permanent des Fonctions Centrales, elle est en charge de la mise en œuvre des diligences du contrôle permanent au niveau des entités centrales d'Al Barid Bank. Elle est structurée en :

- Service contrôle interne de la Direction des Traitements et Flux regroupant l'ensemble des centres de traitement Back office.
- Service contrôle interne SI est en charge de la conception, la structuration, le déploiement et le suivi de la mise en œuvre du dispositif de contrôle permanent au sein de la Direction Systèmes d'Informations.
- Service contrôle interne Finances, RH, crédit et juridique.

Service Contrôle Achats.

## Recouvrement

Le Recouvrement a pour mission de recouvrer les créances impayées, à travers différentes actions de

relances (appels téléphoniques, lettres de mise en demeure...) et contribuer ainsi à réduire le coût du risque.

## Normes et Sécurité des Systèmes d'Information

Cette entité est en charge de l'élaboration des normes de sécurité informatique et contrôle leur respect permettant la maîtrise des risques SI.

## Directions opérationnelles

La responsabilité première en matière de contrôle et de gestion des risques demeure celle des pôles et métiers. En conséquence, les Directions opérationnelles (Réseau, Traitements et Flux, Activités de Marché...) intègrent la dimension risque et contrôle dans le cadre de la gestion quotidienne de leurs activités.

## 3- Contrôle Interne

Le dispositif de contrôle interne de la Banque tient compte des usages professionnels les plus reconnus en la matière, notamment la réglementation régissant les établissements de crédit, les recommandations du Code Marocain des Bonnes Pratiques de Gouvernance des Entreprises et Etablissements Publics, ainsi que les recommandations du Comité de Bâle.

### 3-1 Description du dispositif du Contrôle Interne

Le dispositif de contrôle interne de la Banque tient compte des usages professionnels les plus reconnus en la matière, notamment la réglementation régissant les établissements de crédit, les recommandations du Code Marocain des Bonnes Pratiques de Gouvernance des Entreprises et Etablissements Publics, ainsi que les recommandations du Comité de Bâle.

Le Contrôle Interne est organisé en Contrôle Permanent et Contrôle Périodique :

- ✓ Le Contrôle Permanent est assuré en premier lieu par les opérationnels et en second lieu par des fonctions spécialisées au sein des entités. En troisième lieu, une entité indépendante et dédiée est en charge des travaux de conception et de suivi de la mise œuvre des contrôles.
- ✓ Le Contrôle Périodique est assuré au moyen de missions, par des ressources autres que celles intervenant dans le Contrôle Permanent. Il est exercé par l'Audit Interne et l'Inspection.

Le Conseil de Surveillance procède, au moins une fois par an, à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne.

Al Barid Bank dispose de chartes d'audit interne, de conformité et de contrôle interne validées par les instances de gouvernance, qui spécifient notamment les principes généraux, les missions, les attributions et les moyens alloués à ces fonctions.

### 3-2 Niveaux de Contrôle

L'architecture générale du Contrôle Interne est structurée en quatre niveaux :

- niveau 1 : Contrôles effectués par les opérationnels (Autocontrôle)
- niveau 2 : Contrôles effectués par les responsables hiérarchiques, les contrôleurs du réseau et les contrôleurs internes des fonctions centrales
- niveau 3 : Contrôles/travaux effectués par les structures dédiées au pilotage du contrôle permanent (Conformité)
- niveau 4 : Contrôles effectués par les structures dédiées au contrôle périodique (Audit et Inspection)

En outre, l'ensemble des processus de la Banque est organisé de manière à assurer, au long de toutes les étapes, une totale indépendance entre les unités opérationnelles chargées de l'exécution des opérations et les unités qui assurent la validation et la comptabilisation.

### 3-3 Moyens mis à la disposition des différents organes en charge du contrôle interne

#### Moyens humains :

Les différents organes du contrôle interne sont dotés de moyens humains dédiés leur permettant d'assurer leurs missions dans des conditions adéquates.

#### Moyens techniques :

Al Barid Bank dispose d'une solution progiciel de « gestion des risques, contrôle, et audit interne » conformément aux exigences réglementaires. Cette solution permet la gestion du référentiel des Risques et contrôles de façon automatisée et sécurisée, de garantir la bonne exécution des plans d'audit et de contrôle et l'enregistrement des résultats d'interventions et de produire des indicateurs et reporting destinés aux instances de gouvernance de la Banque.

D'autres outils d'information et de pilotage, notamment ceux du contrôle de gestion sont mis en place pour mesurer les risques et la rentabilité.

## 4- Gestion des principaux risques de la Banque :

Sur base consolidée, la répartition des risques pondérés par nature est fournie dans le tableau ci-dessous :

	31.12.2021	31.12.2020	Var. en %
RISQUES DE CREDIT	8 841 945	6 404 510	38%
RISQUES DE MARCHÉ	6 431 935	7 075 066	-9%
RISQUES OPERATIONNELS	4 051 774	3 645 222	11%
TOTAL RISQUES PONDERES	19 325 654	17 124 798	13%



## 4-1- Risques de crédit

### Politique de crédit

En matière de crédit, Al Barid Bank a pour politique d'adresser le segment des particuliers en leur offrant une gamme complète de produits composée de l'avance sur salaire, du crédit immobilier et du crédit à la consommation.

L'avance sur salaire est gérée en interne. Tandis que la gestion des crédits à la consommation et immobiliers sont sous-traités chez des partenaires de référence (SOFAC pour le crédit à la consommation et WAFAIMMOBILIER pour le crédit immobilier).

Al Barid Bank octroie les crédits à l'ensemble des catégories socio-professionnelles (salariés, fonctionnaires de l'Etat, Marocains résidents à l'étranger (MRE), les clients à revenus irréguliers ou modestes éligibles au FOGARIM), ...etc).

Les plafonds des crédits, les règles d'octroi et les garanties exigées sont fixés dans des fiches-produits.

Al Barid Bank a mis en place, en conformité avec les exigences réglementaires, un dispositif de gestion des risques de crédit ayant pour objectif de préserver la santé et la qualité de l'ensemble des créances détenues sur les particuliers.

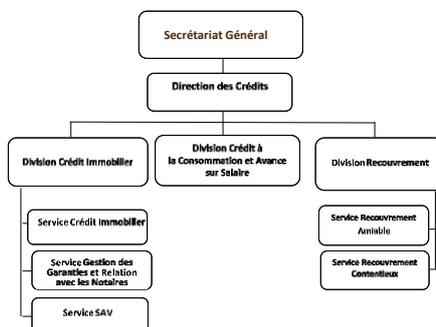
Ce dispositif se caractérise par les éléments suivants :

- Une séparation nette entre les entités en charge du montage des dossiers de crédit, de l'octroi et de la gestion des risques de crédit ;
- Une analyse-risque détaillée des demandes de crédit avant octroi ;
- Une couverture des risques par les garanties (garanties hypothécaires pour le Crédit immobilier, délégations d'indemnité d'assurance en cas de décès...)
- Des plafonds par bénéficiaire de crédits
- Une tarification des crédits indexée sur le profil de risque des emprunteurs et la durée des prêts ;
- Un système de délégation de pouvoirs de signature pour l'octroi des crédits
- Une analyse du comportement et comptes des clients post-octroi des crédits ;
- Un dispositif de gestion des crédits sensibles
- Une gestion réactive du recouvrement amiable
- Une gestion rigoureuse du contentieux.

Les dossiers de crédit contiennent l'ensemble des pièces justificatives exigées par la réglementation de la banque centrale et qui permettent de s'assurer de la solvabilité du client préalablement au déblocage des crédits. Ces dossiers sont revus périodiquement pour s'assurer de leur exhaustivité.

### Organisation de la fonction crédits

La Direction Crédit est rattachée au Secrétariat Général. Elle est organisée en 3 divisions :



Les entités en charge du suivi et de la gestion du risque de crédit sont les suivantes :

#### En matière de crédit immobilier :

Le prestataire Wafa Immobilier assure la gestion du crédit immobilier pour le compte d'Al Barid Bank. Cette gestion pour compte porte sur différents volets : l'étude-risque, la gestion des garanties, le recouvrement...etc.

Les autorisations des dossiers de crédit immobilier relèvent de la responsabilité des entités suivantes et ce, selon les niveaux de délégations en place au sein de la Banque :

- ✓ Le prestataire Wafa Immobilier ;
- ✓ La Direction des Crédits d'Al Barid Bank ;
- ✓ Le Pôle Marketing et Développement Commercial de la Banque ;
- ✓ Le Directoire au-delà d'un seuil interne.

Le Service Risques de Crédit qui relève du Risk Management d'Al Barid Bank est l'entité en charge du suivi du risque de crédit. Il émet des avis-risques sur les règles d'octroi, suit la qualité des engagements de la banque à travers le calcul et le monitoring d'indicateurs de risques de crédit (impayés, coûts du risques...etc) et émet des recommandations pour maintenir la qualité du portefeuille crédits de la banque. Conformément aux exigences réglementaires et aux bonnes pratiques, le Risk Management est indépendant des entités d'octroi des crédits (en l'occurrence la Direction des Crédits) ce qui garantit une impartialité parfaite dans l'émission de recommandations.

#### En matière de crédit à la consommation :

Le prestataire SOFAC assure la gestion du crédit à la consommation pour le compte d'Al Barid Bank. Cette gestion porte sur les différentes étapes de la chaîne de traitement des crédits à la consommation : l'étude-risque, le recouvrement...etc.

Un système de délégation de pouvoirs d'autorisation des dossiers de crédit à la consommation a été mis en place. Ces pouvoirs sont octroyés, en fonction des montants des crédits, aux entités suivantes :

- ✓ La plateforme SOFAC ;
- ✓ La Direction des Crédits ;
- ✓ Le Pôle Marketing et Développement Commercial ;
- ✓ Le Directoire au-delà d'un seuil interne.

Le Service Risques de Crédit qui relève du Risk Management d'Al Barid Bank est l'entité en charge du suivi du risque de crédit. Il émet des avis-risques sur les règles d'octroi, suit la qualité des engagements de la banque à travers le calcul et le monitoring d'indicateurs de risques de crédit (impayés, coûts du risques...etc) et émet des recommandations pour maintenir la qualité du portefeuille crédits de la banque. Conformément aux exigences réglementaires et aux bonnes pratiques, le Risk Management est indépendant des entités d'octroi des crédits (en l'occurrence la Direction des Crédits) ce qui garantit une impartialité parfaite dans l'émission de recommandations.

#### En matière d'avances sur salaires :

L'autorisation des dossiers avances sur salaires incombe selon les montants en jeu et les délégations de pouvoirs définies aux entités suivantes :

- ✓ Les Directions Régionales ;
- ✓ La Direction des Crédits ;
- ✓ Le Pôle Marketing et Développement Commercial.

Le Risk Management d'Al Barid Bank (à travers le Service Risques de Crédit) est l'entité en charge du suivi du risque lié aux avances sur salaires.

#### En matière de gestion des dépassements non autorisés sur compte :

- Le Service Risques de Crédit qui relève du Risk Management : effectue un suivi quotidien des comptes enregistrant des dépassements non autorisés. Il identifie les anomalies ayant conduit à ces dépassements, remonte les alertes quotidiennes aux entités concernées et met en place en concertation avec les directions concernées des plans d'action pour corriger ces anomalies.
- La Division Recouvrement : cette Division est responsable du recouvrement des créances nées des dépassements non autorisés.

### Procédures de traitements des crédits :

L'activité-crédit est encadrée par des procédures internes fixant les processus de traitement de ces crédits depuis la réception de la demande du client jusqu'à la clôture du dossier en passant par la gestion des événements SAV (rachats, changement de durée de remboursement...etc), le recouvrement et la délivrance de la main levée.

### Centralisation des risques :

Al Barid Bank dispose d'une seule filiale, en l'occurrence Barid Cash qui est un établissement de



# Communication Financière 2021



paiement. Al Barid Bank étant la seule entité du groupe Barid Al Maghrib habilitée à distribuer les crédits à la clientèle, les seuls engagements (crédits) du groupe sont portés par Al Barid Bank. Celle-ci dispose d'un système d'information lui permettant d'avoir une visibilité, à tout moment sur l'ensemble des engagements et produits d'un client donné.

De plus, aucun dossier de crédit (Crédit Immobilier ou Crédit à la Consommation) ne dépasse 5% des fonds propres de la banque, ce qui dénote de la faible exposition au risque de concentration du crédit aux particuliers au niveau d'AL Barid Bank.

## Système de cotation

Pour mieux évaluer les risques liés à l'octroi des crédits, et mieux apprécier le profil risque des demandeurs de crédit, Al Barid Bank s'appuie sur un système de scoring.

Pour le Crédit à la Consommation, un nouveau modèle de Scoring a été déployé en 2017. Cette grille a été développée sur la base des données historiques des clients de la banque de 2011 à 2015. Ce scoring tient compte, notamment, des critères suivants :

- Durée du prêt, Montant du prêt / Revenu, Age client, Sexe Client, Situation au logement, Ancienneté dans l'emploi Client, Catégorie Profession client x Minimum Vital, Nombre d'impayés sur les 12 derniers mois.

Ce modèle de Scoring est évalué à travers l'indice de Gini ainsi que l'indice de stabilité.

Pour le Crédit Immobilier, AL BARID BANK s'appuie sur l'expertise de son partenaire Wafa Immobilier qui est responsabilisé contractuellement sur un coût du risque cible. Chaque demande de crédit immobilier fait l'objet d'une étude-risque détaillée appuyée par le rapport de solvabilité du client demandeur. Le financement du prêt immobilier donne lieu à l'inscription d'une hypothèque de premier rang en faveur d'Al Barid Bank.

Notons qu'Al Barid Bank utilise également le scoring de comportement du Crédit Bureau qui lui permet d'avoir une idée du comportement de ses clients auprès de l'ensemble des établissements de la place.

## Provisionnement des créances en souffrance :

Le provisionnement des créances en souffrance se fait conformément à la circulaire I9/G de la banque centrale. Le processus de déclassement des créances en souffrance est déroulé trimestriellement en associant l'ensemble des acteurs concernés (notamment réseau, crédits, recouvrement, risques, juridique, contentieux, comptabilité, traitements et SI) avec la validation du Directoire.

## Périodicité de revue des dossiers de crédit :

Les dossiers de crédit sont revus à chaque fois que les circonstances l'exigent et au minimum une fois par an.

## Ratio de solvabilité :

A fin décembre 2021, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'élève à :

	31.12.2021	31.12.2020
Ratio T1	10,27%	10,01%
Ratio T2	3,12%	4,08%
Ratio de solvabilité	13,39%	14,09%

Sans les dispositions transitoires, le ratio de solvabilité à fin décembre 2021 s'élèverait à 13,35% versus 14,01% à fin décembre 2020.

A fin décembre 2021, le montant des risques pondérés de crédit, sur base consolidée, s'élève à 8 817 488 KDH comme le montre le tableau suivant :

	31.12.2021	31.12.2020	Var. en KDH	Var. en %
RISQUES DE CREDIT	8 841 945	6 404 510	2 417 978	38%

## Approbation par le Conseil de Surveillance :

Le dispositif de gestion des risques de crédit est approuvé par le Comité des Risques. Il est à noter que l'exposition aux risques de crédit est régulièrement portée à la connaissance des organes de gouvernance (Conseil de Surveillance et le Comité des Risques qui en est l'émanation) pour les tenir informés de l'évolution du profil de risques de la Banque.

Le tableau ci-dessous renseigne sur la répartition du risque de crédit par catégorie d'exposition, sur base consolidée.

Catégorie d'exposition	31.12.2021		31.12.2020		Variations en KMAD	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
Risque souverain	-	-	-	-	-	-
Risques sur les établissements de crédit	58 508	4 681	34 797	2 783	23 711	1 898
Risque sur les entreprises	235 236	18 819	315 793	25 263	-80 557	-6 444
Risques sur la clientèle de détail	3 506 196	280 496	2 958 491	236 679	547 705	43 817
Risques autres actifs	5 042 005	403 360	3 095 429	247 634	1 946 576	155 726
Total des risques de crédit pondérés	8 841 945	707 356	6 404 510	512 361	2 437 435	194 995

Comme Al Barid Bank n'a pas d'exposition sur des contreparties à l'étranger, l'ensemble de ses risques pondérés sont logés au Maroc.

## 4-2 Risque de concentration

Le risque de concentration est mesuré à travers des ratios de division des risques par contrepartie ou groupe de contreparties appartenant à un même groupe d'intérêt.

Al Barid Bank veille au respect des coefficients maxima de division des risques fixés par la banque centrale ainsi que des limites-risques internes. L'état B23 (repris ci-après), présente les contreparties dont les engagements pondérés sont supérieurs ou égaux à 10% des fonds propres de la Banque.

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Dont Titres de créances et Titres de propriété	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
13	5 372 604	-	2 820 136	-	-	3 212 196

## 4-3 Risques de marché

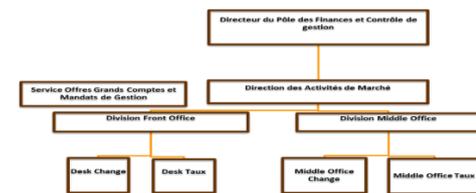
Du fait de la détention de positions en devises et d'un portefeuille de transaction et de placement, Al Barid Bank est exposée au risque de change et au risque de taux.

**Le risque de taux** est le risque de variation de la valeur des positions ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier inclus dans le portefeuille de négociation du fait de l'évolution défavorable des taux d'intérêts sur le marché.

**Le risque de change** correspond au risque de pertes sur positions de change du fait de l'évolution défavorable des cours de change sur le marché.

Si la gestion des opérations de marché relève de la salle des marchés, le suivi des risques de marché est réalisé par une entité indépendante : à savoir le Service Risques de Marché relevant de la Division Risk Management.

## Organisation de la salle des marchés :



## Politique de placement de la Banque

La banque a pour politique de placement de privilégier les titres les plus liquides et les moins risqués. Ainsi le portefeuille titres de la Banque est composé majoritairement de bons du trésor et de titres garantis par l'Etat. La Banque dispose également de titres de la dette privée sélectionnés avec la plus grande prudence après une analyse-risque rigoureuse.

La politique de placement de la Banque détaille l'univers de placement, les limites-risques...etc. Actuellement l'univers de placement autorisé est composé de bons du Trésor, d'obligation et TCN et de parts d'OPCVM monétaires, obligataires et diversifiés. Le placement dans des actions ou dans des parts d'OPCVM actions sont interdits.

## Système de surveillance et de mesure du risque de marché

AL BARID BANK dispose d'une politique globale de gestion des risques, formalisée et validée par le Directoire et le Conseil de Surveillance, qui détaille la manière de gérer l'ensemble des risques encourus par la banque, notamment les risques de marché.

Le risque de taux et le risque de change sont les principaux risques auxquels Al Barid Bank est exposée. Leur suivi est assuré par le Service Risques de Marché, rattaché à la Division Risk Management. Le risque de taux découle des placements réalisés directement par la Direction Activités de Marché et ceux réalisés par les différents organismes mandatés par la Banque.



Chaque opération de placement envisagée par la salle des marchés est précédée par une analyse du risque inhérent à ladite opération et n'est réalisée qu'après approbation du Directoire ou du Comité ALM et Placement. Des limites-risques fixées par le Directoire et validées par le Conseil de Surveillance, encadrent les différentes prises de position ; Ces limites sont déclinées par instrument, par contrepartie, par transaction, par intervenant... Le contrôle du respect des limites est effectué par le Service Risques de Marché qui relève de la Division Risk Management.

Les placements réalisés par les mandataires, quant à eux, sont encadrés par des contrats de mandats de gestion, précisant la nature des actifs et les taux de rendement minimum garantis ou espérés. La mesure du risque de taux se fait au travers du calcul des sensibilités et durations du portefeuille ainsi qu'à travers la conduite de stress-tests mesurant l'impact de la variation des taux d'intérêt sur sa valorisation globale. L'évolution de la courbe des taux et son impact sur la valorisation du portefeuille des bons du Trésor, des titres de créances négociables et des parts d'OPCVM monétaires et obligataires sont suivis régulièrement.

Pour l'encadrement du risque de change, des limites risques sont fixées : limite de position par devise, limite de position globale, etc.

La Division Risk Management assure un suivi quotidien de la position change de la Banque et s'assure du respect des limites fixées.

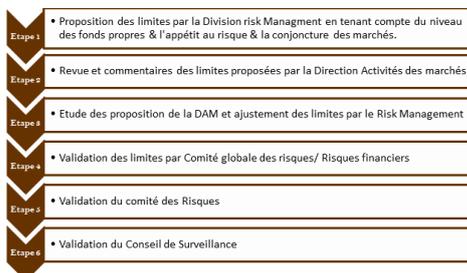
Al Barid Bank a opté pour la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre de cette catégorie de risques.

## Système de limites

Comme susmentionné, l'ensemble des activités de marché de la Banque est encadré par un set de limites-risques.

## Procédure d'élaboration des limites :

Pour établir et valider ces limites, le processus suivant doit être respecté :



Ces limites sont révisables à chaque fois que les circonstances l'exigent et au minimum une fois par an. Pour valider d'éventuelles nouvelles limites sur l'activité de marché, tout le processus décrit au-dessus doit être respecté.

## Nature des limites établies :

- Limite par portefeuille
- Limite par contrepartie
- Limite du risque de taux
- Limite du risque de change

- Limites Prêts/Emprunts de Trésorerie & Prêt à Blanc
- Limite par établissement financier

## Monitoring des positions et des limites et gestion des dépassements

- Le monitoring des dépassements intra journalier se fait au niveau du Middle office de la Direction Activités de Marché
- Le suivi des utilisations/limites est réalisé quotidiennement à travers le contrôle des Reportings adressés par la Direction Activités des marchés.
- Tout dépassement d'une limite risque de marché doit faire l'objet d'une demande préalable d'accord de dépassement adressé au Directoire.
- Les notifications de dépassement non autorisé sont adressées à la Direction Activités des marchés pour une régularisation sans délai.

## Outils de gestion du risques

Un système informatique de gestion des opérations de marché (DIAPASON) a été mis en place. Ce système inclut un modèle risques permettant de suivre les positions de la banque, le respect des limites, la gestion des alertes et la production de reportings risques variés.

## Scénarios de crise

Semestriellement, la Banque met en œuvre un programme de stress-tests pour mesurer la résistance de la banque à des chocs extrêmes mais plausibles, notamment l'évolution défavorable des paramètres du marché. Les scénarii de choc pris en compte sont les suivants :

- Pour le Portefeuille des bons du Trésor :  
**Scénario :** Hausse de 50 points de base de la courbe des taux en translation uniforme.

**Scénario :** Hausse de 100 points de base de la courbe des taux en translation uniforme.

- Pour le portefeuille de la dette privée (Émetteurs financiers privés)

**Scénario :** Hausse de 50 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 50 points de base.

**Scénario :** Hausse de 100 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 75 points de base.

- Pour le portefeuille de la dette privée (Émetteurs non financiers privés) :

**Scénario :** Hausse de 100 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 100%.

**Scénario :** Hausse de 200 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 200%.

- Pour le portefeuille des OPCVM obligataires :

**Scénario :** Baisse de 2,5% de la valeur liquidative.

**Scénario :** Baisse de 5% de la valeur liquidative.

- Pour le portefeuille des OPCVM monétaires :

**Scénario :** Baisse de 1% de la valeur liquidative.

**Scénario :** Baisse de 2% de la valeur liquidative.

- Choc sur le marché des changes :

**Scénario :** Appréciation ou dépréciation de 10% de la valeur du Dirham par rapport à l'Euro / au Dollar Américain.

**Scénario :** Appréciation ou dépréciation de 15% de la valeur du Dirham par rapport à l'Euro / au Dollar Américain.

Les résultats des stress-tests sont globalement satisfaisants. Ils sont régulièrement portés à la connaissance des organes de gouvernance de la Banque.

## Approbation par les organes de gouvernance :

Le dispositif de gestion des risques de marché est approuvé par le Comité des Risques. Il est à noter que l'exposition aux risques de marché (risques de taux, risques de change...) est régulièrement portée à la connaissance des organes de gouvernance (Conseil de Surveillance et le Comité des Risques qui en est l'émanation) pour les tenir informés de l'évolution du profil de risques de la Banque.

Au 31.12.2021, le montant des risques pondérés de marché, sur base consolidée, s'élève à :

	31.12.2021	31.12.2020	Variation en KMAD	Variation en %
Risques de marché	6 431 935	7 075 066	-643 131	-9%

La déclinaison des risques de marché par nature est fournie par le tableau suivant :

en KDH	31.12.2021	31.12.2020	Var. en KDH	Var. en %
Risque de change pondéré	69 679	41 067	28 612	70%
Risque de taux pondéré	6 305 908	7 031 820	-725 912	-10%
Risque sur titres de propriété pondéré	56 347	2 179	54 168	2 486%
Total risques de marché pondérés	6 431 935	7 075 066	-643 131	-9%

Concernant le risque de taux, il est composé :

- du risque général qui est calculé selon la méthode de l'échéancier
- et du risque spécifique:



	31.12.2021	31.12.2020	Var. en KDH	Var. en %
Exigences en fonds propres au titre du risque général de taux	321 040	333 994	-12 954	-4%
Exigences en fonds propres au titre du risque spécifique de taux	183 433	228 551	-45 118	-20%
Exigences en fonds propres au titre du risque de taux	504 472	562 546	-58 074	-10%
Risques pondérés de taux	6 305 908	7 031 820	-725 912	-10%

Les limites d'encadrement du risque de change intègrent la position par devise, la position globale, la position courte et la limite de stop loss. Elles sont déterminées sur la base des limites réglementaires.

Les limites sont fixées pour chaque type d'exposition par le Conseil de Surveillance, via le Comité des Risques. Elles peuvent être révisées en fonction des besoins des lignes de produits et de l'évolution des marchés.

Conformément aux meilleures pratiques de la profession, Al Barid Bank a instauré un système de stop loss par produit qui repose sur la clôture immédiate d'une position générant une perte à l'atteinte d'un niveau prédéterminé.

Le Contrôle des risques de marché se fait en procédant à la comparaison des différentes mesures de risques avec les limites correspondant dont le respect incombe en permanence aux lignes de produits de la Salle des Marchés.

Les fonctions de contrôle relatives au suivi des risques de marché sont principalement assurées par les entités Middle Office & Risk Management de la Banque ;

Les entités Middle Office & Risk Management sont indépendantes du Front Office.

La politique de gestion des risques de marché est mise en œuvre comme suit :

- Identification des risques
- Evaluation des risques
- Maîtrise des risques
- Gestion opérationnelle des risques
- Surveillance des risques
- Reporting des risques

#### 4-4 Risques Opérationnels :

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Le dispositif mis en place pour gérer les risques opérationnels se base sur des procédures opérationnelles écrites qui prévoient pour chaque activité la sécurité des transactions, la séparation des fonctions et l'efficacité du traitement des opérations.

Il se base également sur l'application des règles comptables découlant du plan comptable des établissements de crédit, la justification des comptes et la préservation de la piste d'audit.

Le processus de gestion des risques opérationnels est composé des principales étapes suivantes :

- Identification des risques

- Evaluation des risques en termes d'occurrence et d'impact financier
- Maîtrise des risques à travers la mise en place d'actions d'atténuation
- Suivi et reporting

La Banque dispose d'un Plan de Secours Informatique (PSI) avec un site de back-up distant qui prévoit, en cas de sinistre, le basculement des activités sur ce site en réduisant les délais de réplication, le basculement des lignes téléphoniques, et le redéploiement des équipes.

La sécurité des systèmes d'information de la Banque est coordonnée par une Direction dédiée indépendante incluant un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI).

La Direction des Normes et Sécurité des Systèmes d'Information veille au respect des normes en la matière et conduit les réalisations y afférentes : formation et sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs de la Banque, test d'intrusion, etc. Elle coordonne la mise en œuvre des différentes actions entreprises dans le cadre des opérations de suivi et de contrôle, ainsi que les projets renforcement de la sécurité du SI (normes & standards, traçabilité, habilitations, audits et contrôle, secours informatique, sécurité opérationnelle).

Les principales briques du dispositif de gestion des risques opérationnels sont les suivantes :

- Une cartographie des risques couvrant l'ensemble des activités métiers et supports de la banque. Cette cartographie des risques est mise à jour régulièrement pour intégrer les risques liés aux nouvelles activités et/ou engendrés par des changements réglementaires ou de process ;
- Des plans d'atténuation des risques déclinés par activité/direction ;
- Un dispositif de collecte des incidents opérationnels permettant de remonter l'ensemble des pertes subies et de suivre ces incidents jusqu'à leur résolution/clôture définitive ;
- Un plan de continuité d'activité permettant à la banque de faire face à des événements exceptionnels entravant la bonne marche de ses activités ;
- Un reporting-risque opérationnel permettant de renseigner le top management et l'ensemble des entités concernées sur l'évolution du profil de risque opérationnel de la banque ;
- Un suivi des activités externalisées.

A fin décembre 2021, le montant des risques opérationnels pondérés, sur base consolidée, s'élève à :

	31.12.2021	31.12.2020	Var. en KDH	Var. en %
RISQUES OPERATIONNELS	4 051 774	3 645 222	406 552	11%

#### 5- Risques de liquidité

Al Barid Bank veille en permanence à la conservation d'un stock d'actifs liquides lui permettant de faire face à tout moment à ses engagements. Elle veille aussi à maintenir de bonnes relations avec les principaux acteurs du marché.

Le risque de liquidité est mesuré au travers du calcul des gaps de liquidité, du ratio réglementaire de liquidité ainsi qu'à travers la réalisation d'un ensemble de stress-tests de liquidité.

Au 31/12/2021, Al Barid Bank confirme le respect du ratio de liquidité prescrit par Bank Al-Maghrib. Il se situe à 462,16% pour une limite réglementaire fixée à 100%.

La Banque effectue régulièrement des prévisions de liquidité et de trésorerie intégrant différentes hypothèses d'évolution des activités et des scénarii d'évolution des marchés pour s'assurer de l'efficacité des mesures prises et ajuster les plans d'action en continu.

#### 6- Risque global de taux d'intérêt

##### Risque structurel de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est l'un des risques les plus importants encourus par les banques. Il découle de la nature de l'activité de banque avec la transformation des ressources essentiellement à vue ou à court terme (non échancées), en emplois à long terme essentiellement à taux fixe. Cette transformation n'étant pas adossée parfaitement génère un risque de taux qui doit être identifié, mesuré suivi et couvert.

##### Dispositif de gestion du risque global de taux

Le processus d'évaluation et de contrôle du niveau général du risque global de taux s'opère :

- une fois par trimestre à l'arrêté des états de synthèse ;
- en adossement au processus de planification (à moyen terme, orientations stratégiques et plans de développement) ou de budget (projection à court terme), permettant d'accompagner ces processus et de prendre en compte les évolutions des activités et du bilan de la Banque ;
- à l'occasion des changements importants portant sur les produits ou la tarification pour en évaluer les impacts.

Ce dispositif de surveillance repose sur :

- une méthodologie d'évaluation basée sur l'approche des gaps (impasses). Cela se traduit par une classification des actifs et passifs selon leur profil d'échéance et de taux (fixe ou variable), en tenant compte des facteurs de durée résiduelle et de comportement futur selon les conventions d'écoulement de la Banque.
- un système de reporting trimestriel à l'attention du Comité ALM sur les niveaux d'exposition, les stress tests en termes d'impact sur le PNB et les fonds propres,



et l'évolution prévisionnelle des ratios prudentiels.

- un système de limites en termes d'impact des risques, par rapport au PNB et aux fonds propres, validé par le Comité ALM.

La gestion du risque de taux d'intérêt d'Al Barid Bank vise à immuniser les marges d'intérêt ainsi que les fonds propres contre l'effet des fluctuations de taux d'intérêt (à la hausse comme à la baisse) :

- sur un horizon à court terme, la politique de gestion du risque de taux a pour objectif d'immuniser les marges d'intérêt suite à une variation brutale des taux d'intérêt sur le même horizon ;
- sur le long terme, la politique de gestion du risque de taux a pour objectif de réduire la sensibilité de l'ensemble des éléments du bilan de la banque sur tout l'horizon.

L'exposition au risque de taux d'intérêt global est présentée au Comité ALM de la banque (ALCO) qui se tient à fréquence régulière et qui permet de prendre les décisions permettant de maîtriser ce risque. Celui-ci :

- Valide l'ensemble des éléments du dispositif, principalement les conventions d'écoulement de l'ensemble des postes du bilan qui sont révisées périodiquement ou à l'occasion de changement de produit ou de tarification ;
- examine les positions de risque de taux sur base trimestrielle, et assure un suivi en termes d'impasses de taux et de sensibilités à court terme ou à long terme ;
- s'assure du respect des limites et de la réalisation des actions prises pour réduire les gaps et sensibilités ;
- décide des actions à entreprendre en termes d'instruments, de durées, de type de taux et des opérations de couverture si nécessaire.

## Mesure et suivi du risque global de taux

Al Barid Bank utilise plusieurs indicateurs pour mesurer le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire (hors activités trading). Il s'agit principalement de :

Les impasses de taux (différence entre flux actifs et flux passifs) par maturité : Celles-ci consistent à déterminer les échéanciers en taux de l'ensemble des actifs, passifs à taux fixes ou révisables :

- jusqu'à la date de révision du taux pour les opérations à taux révisables;
- jusqu'à la date contractuelle pour les transactions à taux fixes ;
- et suivant des conventions appuyées sur des modèles pour les éléments sans échéance contractuelle.

La sensibilité de la marge d'intérêt aux variations des taux d'intérêt qui permet de mesurer l'impact d'une variation de la courbe des taux sur les revenus d'intérêt (marge d'intérêt) de la banque à court

terme (exercice en cours) et ce dans le cadre de deux scénarii de stress tests.

La sensibilité de la valeur économique du bilan à une variation de taux qui permet de mesurer l'impact sur l'ensemble du bilan de la banque d'une variation de la courbe des taux sur tout l'horizon, et ce dans le cadre de 6 scénarii de stress tests.

Au 31 décembre 2021, les impasses de taux se présentent comme suit :

(en milliards DH)	0-1 an	de 1 à 10 ans	plus de 10 ans
Flux Actifs	39	10	7
Flux Passifs	40	22	0
GAP de taux	-1	-13	+6

Des simulations de différents scénarii de choc de taux sont effectuées pour déterminer leurs impacts sur la marge nette d'intérêt et sur la valeur économique des fonds propres.

Au 31 Décembre 2021, la sensibilité pour un choc de hausse parallèle des taux de 200pbs est de -20 MDH, soit -1,77% de la MNI prévisionnelle.

En outre, la perte économique dans le cadre du scénario de pentification de la courbe des taux d'intérêt est de 428 MDH, soit 15,46% des fonds propres réglementaires, conforme à la limite de 20% fixée par BKAM.

Les impasses de taux et les résultats des stress tests sont présentés en Comité ALM qui décide des mesures de gestion et de couverture à prendre.

## 7- Risques de non-conformité

Le dispositif de Conformité mis en place a pour objectif la maîtrise du risque de non-conformité au sein de la Banque. Ce risque se définit comme étant « le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de conduite ».

Le dispositif de Conformité d'Al Barid Bank est piloté par la Division Conformité qui a pour principales missions : définir et coordonner la stratégie de la Banque en matière de gestion des risques de non-conformité.

Sur le plan organisationnel, la Division Conformité est une structure indépendante, rattachée au Directoire. Elle comprend un service anti-blanchiment international, un service lutte anti-blanchiment national, un service veille réglementaire et un service déontologie.

Les dispositifs de gestion du risque de non-conformité reposent sur :

- un référentiel de politiques, circulaires et procédures actualisé couvrant le périmètre de la conformité ;

- des outils automatisés permettant notamment le filtrage et le profilage de la clientèle et de ses opérations ;
- un dispositif de sensibilisation et de formation sur les thématiques de déontologie et de lutte contre le blanchiment des capitaux au profit du personnel ;
- une proximité des métiers et entités de la Banque dans la conformité des processus.

Le périmètre d'intervention de la Conformité couvre :

- la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- le contrôle de la conformité légale et réglementaire des activités et métiers ;
- la déontologie et l'éthique, y compris ceux des marchés ;
- le contrôle du respect des normes de gouvernance.

## 8- Ethique et déontologie :

La Conformité groupe est en charge de la gestion du dispositif d'éthique et de déontologie du groupe. A ce titre, elle :

- élabore et diffuse auprès des opérationnels le Code de déontologie groupe ;
- veille au respect des règles de déontologie professionnelle ;
- produit les rapports définis par les autorités en matière d'éthique et de déontologie ;
- organise et met en place des séances de sensibilisation et de formation pour les collaborateurs et dirigeants ;
- prévient et gère les conflits d'intérêt qui peuvent naître notamment dans les relations entre les clients et les salariés ou les organes de direction. Elle s'assure de l'existence d'un dispositif et de procédures de nature à prévenir les conflits d'intérêt en son sein ;
- prévient les cas de corruption à travers notamment la mise en place d'une cartographie dédiée, la formation des cadres et des personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence ;
- prévient et détecte les abus de marché.

## 9- Fonds Propres et Ratio de solvabilité :

Conformément aux exigences réglementaires, Al Barid Bank calcule son ratio de solvabilité sur base sociale et sur base consolidée. Le périmètre de consolidation inclut la filiale BARID CASH détenue à 100% par AL BARID BANK et consolidée par intégration globale.



## 9.1. Les fonds propres de la Banque, sur base consolidée, se présentent comme suit

En KDH	31.12.2021	31.12.2020	Var. en KDH	Var. en %
Fonds propres de base CET1	1 984 367	1 714 345	270 022	16%
Fonds propres de catégorie 1	1 984 367	1 714 345	270 022	16%
Fonds propres de catégorie 2	602 453	698 450	-95 997	-14%
Total fonds propres réglementaires	2 586 820	2 412 795	174 025	7%

Il est à noter que les fonds propres de catégorie 2 de la Banque intègrent deux dettes subordonnées pour un montant global de 600 MDH. La première s'étale sur une maturité de 10 ans, avec date de jouissance le 20/10/15 et date d'échéance le 20/10/2025. La seconde s'étale également sur une maturité de 10 ans, avec date de jouissance le 29/12/17 et date d'échéance le 29/12/2027.

## 9.2. La composition des fonds propres réglementaires sur base consolidée est détaillée dans les tableaux suivants :

Sur base consolidée, la composition des fonds propres, à fin décembre 2021, se présente comme suit :

	31.12.2021	31.12.2020	Var. en KDH
Capital	1 042 559	1 036 508	6 051
Réserves et RAN	1 219 794	1 053 847	165 947
Résultat net de l'exercice (+/-) moins dividendes prélevés	399 327	204 719	194 608
Éléments à déduire (immobilisations incorporelles...)	- 587 464	-594 570	7 106
Dispositions transitoires (*)	6 920	13 840	-6 920
Fonds propres CET1	1 984 367	1 714 345	270 022
Fonds propres AT1	0	0	0
FP catégorie 1	1 984 367	1 714 345	270 022

	31.12.2021	31.12.2020	Var. en KDH
Dettes subordonnées et autres éléments	602 453	698 450	-95 997
Dispositions transitoires	0	0	0
FP catégorie 2	602 453	698 450	-95 997

Fonds propres réglementaires	2 586 820	2 412 795	174 025
------------------------------	-----------	-----------	---------

(\*) Les dispositions transitoires correspondent à l'impact de la norme IFRS9

Les éléments déduits des fonds propres de base correspondent aux immobilisations incorporelles.

## 9.3. Pour le calcul des exigences en fonds propres, Al Barid Bank retient les approches suivantes :

Risque Bâlois	Approche retenue par AL BARID BANK
Risque de crédit	Approche standard
Risque de marché	Approche standard/méthode de l'échéancier pour le risque de taux
Risques Opérationnels	Approche BIA

En application de ces approches, les exigences en fonds propres (EFP) sur base consolidée s'élèvent à :

	31.12.2021	31.12.2020	Var. en KDH	Var. en %
EFP RISQUES DE CREDIT	707 356	512 361	194 995	38%
EFP RISQUES DE MARCHE	514 555	566 005	-51 450	-9%
EFP RISQUES OPERATIONNELS	324 142	291 618	32 524	11%
TOTAL EFP	1 546 052	1 369 984	176 068	13%

## 9.4. Les ratios de solvabilité et Tier-one, sur base consolidée, se présentent comme suit :

	31.12.2021	31.12.2020
Ratio CET1	10,27%	10,01%
Ratio T1	10,27%	10,01%
Ratio T2	3,12%	4,08%
Ratio de solvabilité	13,39%	14,09%

Sans l'application des dispositions transitoires relatives à la norme IFRS9, les ratios de solvabilité de la banque à fin décembre 2021 s'élèvent à :

	31.12.2021	31.12.2020
Ratio CET1	10,23%	9,93%
Ratio T1	10,23%	9,93%
Ratio T2	3,12%	4,08%
Ratio de solvabilité	13,35%	14,01%

Le ratio de solvabilité sur base sociale d'Al Barid Bank s'établit à :

	31.12.2021	31.12.2020
Ratio CET1	10,03%	10,08%
Ratio T1	10,03%	10,08%
Ratio T2	4,51%	4,78%
Ratio de solvabilité	14,54%	14,86%

Sur base sociale, les chiffres relatifs aux fonds propres réglementaires et risques pondérés sont fournis dans le tableau ci-dessous :

En KDH	31.12.2021	31.12.2020	Var. en KDH	Var. en %
RISQUES DE CREDIT	8 125 086	5 756 462	2 368 624	41%
RISQUES DE MARCHE	6 272 941	6 889 842	-616 901	-9%
RISQUES OPERATIONNELS	3 815 660	3 467 535	348 125	10%
TOTAL RISQUES PONDERES	18 213 687	16 113 839	2 099 848	13%

FONDS PROPRES CET1	1 826 518	1 624 427	202 091	12%
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 1	1 826 518	1 624 427	202 091	12%
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 2	821 718	770 474	51 244	7%
FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES	2 648 236	2 394 901	253 335	11%

## 10- Gestion du capital et adéquation des fonds propres

L'anticipation des besoins en fonds propres est un élément-clé du processus de la planification stratégique de la banque. A l'occasion de l'élaboration de son plan quinquennal de

développement, la banque calcule de manière prospective ses besoins en fonds propres en tenant compte du niveau prévisionnel des crédits, des placements et de tout autre élément ayant une incidence sur le ratio de solvabilité. Dans le cadre de son dispositif ICAAP, la banque a pour politique d'avoir un niveau des fonds propres qui couvre l'ensemble des risques encourus et un ratio de solvabilité supérieur aux exigences réglementaires minimales.

L'adéquation des fonds propres par rapport aux activités de la Banque est évaluée à travers un dispositif spécifique (ICAAP) qui intègre l'ensemble des besoins actuels et futurs tels qu'ils découlent des plans de développement. Ce dispositif a été validé par le Conseil de Surveillance de la Banque via le comité des risques et permet de répondre aux exigences réglementaires en la matière.

### 11- Conduite des stress-tests

Un programme de stress-tests a été mis en place par la banque et conduit régulièrement pour tester la solidité de la banque face à des chocs violents mais plausibles. Les résultats de ces stress-tests sont régulièrement portés à la connaissance du Directoire et Conseil de Surveillance et sont communiqués à la Banque Centrale. Globalement, les résultats de ces stress-tests sont satisfaisants sauf pour les chocs multiples.

### 12- Ratio de liquidité : à fin décembre 2020, le ratio de liquidité s'élève à :

Ratio de liquidité	31.12.2021	31.12.2020
	462,16%	469,73%

### 13- Information sur le Capital :

Le capital social s'élève à 976 771 500 dirhams (neuf cent soixante-seize millions sept cent soixante et onze mille cinq cents dirhams) divisé en 9 767 715 (neuf millions sept cent soixante-sept mille sept cent quinze) actions d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune, toute de même catégorie.

### 14- Rémunération du personnel dirigeant :

Conformément à la politique de rémunération de la Banque, les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas de rémunération au titre de jetons de présence.

La rémunération brute annuelle des cadres dirigeants au titre de l'année 2021 s'élève à 29,4 millions de dirhams.

Les prêts accordés à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance et aux membres de direction s'établissent à 33,5 millions de dirhams à fin décembre 2021.

### 15- Information sectorielle :

Le marché de la clientèle des Particuliers représente la principale activité de la Banque qui couvre l'ensemble du territoire marocain.

## Comptes Sociaux au 31 décembre 2021

### Principales méthodes d'évaluation appliquées au 31/12/2020

#### Note de présentation des règles et principes comptables

##### 1- Présentation

Al Barid Bank est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences. Toutes ces entités sont établies au Maroc.

##### 2- Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Al Barid Bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

##### 3-Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des Chèques Postaux

Sont inscrits dans cette rubrique les actifs de trésorerie liquides et réalisables dans l'immédiat.

##### 4- Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

###### Présentation générale :

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
- Créances de trésorerie, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées.

###### Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur dont ci-après les principales dispositions :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
  - 20 % pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

##### 5- Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

##### 6- Portefeuille titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit. Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement).

###### 6-1 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

###### 6-2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres. Les titres de créance sont comptabilisés coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

###### 6-3 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

###### 6-4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et valorisation ou cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation.

##### 7- Opérations libellées en devises

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

##### 8- Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques généraux sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

##### 9- Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

##### 10- Intérêts et commissions

###### Intérêts :

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts réels dus ou intérêts courus sur les comptes CEN sont calculés individuellement (compte par compte) à chaque arrêté.

###### Commissions :

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

##### 11- Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle :

Les engagements de financements donnés en faveur de la clientèle correspondent essentiellement à la partie non utilisée des autorisations de crédit accordées à la clientèle.



## BILAN

(en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>2 004 651</b>	<b>2 584 375</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>34 109 440</b>	<b>32 796 641</b>
A vue	475 505	89 652
A terme	33 633 935	32 706 989
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>9 714 896</b>	<b>7 135 031</b>
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	2 268 123	1 937 490
Crédits et financements participatifs à l'équipement	-	-
Crédits et financements participatifs immobiliers	4 967 785	4 166 595
Autres crédits et financements participatifs	2 478 988	1 030 946
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>22 927 680</b>	<b>18 775 432</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	14 928 697	11 668 778
Autres titres de créance	3 330 291	4 227 649
Titres de propriété	4 668 692	2 879 005
Certificats de Sukuk	-	-
<b>Autres actifs</b>	<b>2 401 709</b>	<b>2 234 084</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>2 712 496</b>	<b>2 931 485</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 146 139	2 365 128
Autres titres de créance	566 357	566 357
Certificats de Sukuk	-	-
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>50 058</b>	<b>50 058</b>
Participations dans les entreprises liées	50 000	50 000
Autres titres de participation et emplois assimilés	58	58
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
<b>Créances subordonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>580 523</b>	<b>589 542</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>396 057</b>	<b>398 167</b>
<b>Immobilisations données en Ijara</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>74 897 510</b>	<b>67 494 815</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(en milliers de dirhams)

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>2 941 696</b>	<b>2 919 653</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	644 553	772 827
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	385 775	336 990
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	603 266	517 467
Produits sur titres de propriété et certificats sukuks	172	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	765 547	723 409
Autres produits bancaires	542 383	568 960
Transferts de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>793 160</b>	<b>835 693</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	194 662	140 055
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	301 469	419 348
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	297 029	276 290
Transferts de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>2 148 536</b>	<b>2 083 960</b>
Produits d'exploitation non bancaire	46 178	48 568
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 480 650</b>	<b>1 444 394</b>
Charges de personnel	699 776	692 135
Impôts et taxes	67 162	64 841
Charges externes	602 689	578 953
Autres charges générales d'exploitation	40 281	36 729
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	70 742	71 736
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>249 451</b>	<b>466 448</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	127 195	111 345
Pertes sur créances irrécouvrables	17 681	16 514
Autres dotations aux provisions	104 575	338 589
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>129 682</b>	<b>183 789</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	87 738	79 247
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	41 944	104 542
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>594 295</b>	<b>405 475</b>
Produits non courants	9 124	2 455
Charges non courantes	31 944	65 976
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>571 475</b>	<b>341 954</b>
Impôts sur les résultats	248 913	232 611
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>322 562</b>	<b>109 343</b>

## BILAN

(en milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>8 182 479</b>	<b>4 741 081</b>
A vue	404 631	322 259
A terme	7 777 848	4 418 822
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>61 050 831</b>	<b>57 470 046</b>
Comptes à vue créditeurs	26 806 471	24 325 278
Comptes d'épargne	33 549 047	32 535 421
Dépôts à terme	60 259	72 150
Autres comptes créditeurs	635 054	537 197
<b>Dettes envers la clientèle sur produits participatifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de créance émis</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Titres de créance négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>1 813 666</b>	<b>1 785 985</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>744 272</b>	<b>681 133</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>602 453</b>	<b>602 601</b>
<b>Dépôts d'investissement reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ecarts de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Reserves et primes liées au capital</b>	<b>64 985</b>	<b>59 518</b>
<b>Capital</b>	<b>976 772</b>	<b>976 772</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>1 139 490</b>	<b>1 068 336</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>322 562</b>	<b>109 343</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>74 897 510</b>	<b>67 494 815</b>

## HORS BILAN

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	31/12/2021	31/12/2020
<b>Engagements donnés</b>	<b>212 623</b>	<b>198 899</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	208 143	198 899
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	4 480	-
<b>Engagements reçus</b>	<b>45 058</b>	<b>42 934</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	43 214	42 934
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	1 844	-

## ETAT DES SOLDES DE GESTION

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2021	31/12/2020
+ Intérêts et produits assimilés	1 633 594	1 627 284
- Intérêts et charges assimilées	496 131	559 403
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>1 137 463</b>	<b>1 067 881</b>
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Commissions perçues	765 547	723 409
- Commissions servies	78 656	56 302
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>686 891</b>	<b>667 107</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	321 286	287 179
+ Résultat des opérations sur titres de placement	110 253	161 549
+ Résultat des opérations de change	53 030	33 827
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>484 569</b>	<b>482 555</b>
+/- Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	1 813	1 245
- Diverses autres charges bancaires	162 200	134 828
+/- Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>2 148 536</b>	<b>2 083 960</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	508	508
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	46 178	48 568
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	1 480 650	1 444 394
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>714 572</b>	<b>688 642</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	57 138	48 612
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	63 139	234 555
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>594 295</b>	<b>405 475</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-</b>	<b>63 521</b>
- Impôts sur les résultats	248 913	232 611
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>322 562</b>	<b>109 343</b>



II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
<b>+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>322 562</b>	<b>109 343</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	70 742	71 736
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	53 200	256 050
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	20 508	3 558
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	470	295
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>425 526</b>	<b>433 276</b>
- Bénéfices distribués	32 722	-
<b>+ AUTOFINANCEMENT</b>	<b>392 804</b>	<b>433 276</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers de dirhams)

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 941 696	2 919 653
Récupérations sur créances amorties	-	-
Produits d'exploitation non bancaire perçus	54 832	50 727
Charges d'exploitation bancaire versées	793 160	835 693
Charges d'exploitation non bancaire versées	31 944	65 976
Charges générales d'exploitation versées	1 409 908	1 372 657
Impôts sur les résultats versés	248 913	232 611
<b>I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>512 603</b>	<b>463 443</b>
<b>Variation de :</b>		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 1 312 798	469 818
Créances sur la clientèle	- 2 579 865	175 354
Titres de transaction et de placement	- 4 152 248	- 6 205 882
Autres actifs	4 741	173 641
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 441 397	2 436 350
Dépôts de la clientèle	3 580 786	2 504 781
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	27 680	366 527
<b>II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>- 990 307</b>	<b>- 426 693</b>
<b>III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>- 477 704</b>	<b>36 750</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	529	412
Acquisition d'immobilisations financières	-	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	69 999	67 117
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	172	-
<b>IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE REÇUS</b>	<b>- 69 298</b>	<b>- 66 705</b>
Emission de dettes subordonnées	-	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	32 722	-
<b>V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES FINANCIERES</b>	<b>- 32 722</b>	<b>-</b>
<b>VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)</b>	<b>- 579 724</b>	<b>- 29 955</b>
<b>VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 584 375</b>	<b>2 614 330</b>
<b>VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 004 651</b>	<b>2 584 375</b>

## ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES (en milliers de dirhams)

	31/12/2021	
	CREANCES	PROVISIONS
CREANCES PRE-DOUTEUSES	51 197	5 887
CREANCES DOUTEUSES	41 331	13 491
CREANCES COMPROMISES	246 424	162 455
<b>TOTAL</b>	<b>338 952</b>	<b>181 833</b>

## ETAT DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en milliers de Dirhams)

	30/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 941 696</b>	<b>2 919 653</b>	<b>2 695 765</b>

## CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (en milliers de dirhams)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/2021	31/12/2020
<b>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</b>	<b>166 691</b>	<b>1 041</b>	<b>-</b>	<b>67 488</b>	<b>235 220</b>	<b>444 804</b>
<b>VALEURS RECUES EN PENSION</b>	<b>-</b>	<b>395 176</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>395 176</b>	<b>-</b>
- au jour le jour	-	395 176	-	-	395 176	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
<b>PRETS DE TRESORERIE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
<b>PRETS FINANCIERS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES CREANCES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>33 633 935</b>	<b>11 799</b>	<b>33 645 734</b>	<b>32 745 517</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>166 691</b>	<b>396 217</b>	<b>33 633 935</b>	<b>79 287</b>	<b>34 276 130</b>	<b>33 190 321</b>

## CREANCES SUR LA CLIENTELE (en milliers de dirhams)

CREANCES	Secteur Public	Secteur Privé			31/12/2021	31/12/2020
		Entreprises Financières	Entreprises non Financières	Autre Clientèle		
<b>CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>196 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>47 269</b>	<b>243 269</b>	<b>243 621</b>
- Comptes à vue débiteurs	-	-	-	40 934	40 934	36 668
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
- Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
- Autres crédits de trésorerie	196 000	-	-	6 335	202 335	206 953
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
<b>CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 021 471</b>	<b>2 021 471</b>	<b>1 690 765</b>
- Crédits à la consommation	-	-	-	2 021 471	2 021 471	1 690 765
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
<b>CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Crédits à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
<b>CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 958 066</b>	<b>4 958 066</b>	<b>4 158 733</b>
- Crédits immobiliers	-	-	-	4 958 066	4 958 066	4 158 733
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES CREDITS</b>	<b>-</b>	<b>2 370 590</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 370 590</b>	<b>924 482</b>
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>	<b>327</b>	<b>75</b>	<b>-</b>	<b>12 775</b>	<b>13 177</b>	<b>10 978</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>108 323</b>	<b>108 323</b>	<b>106 452</b>
- Créances pré-doutées	-	-	-	44 279	44 279	53 241
- Créances douteuses	-	-	-	26 175	26 175	21 109
- Créances compromises	-	-	-	37 869	37 869	32 102
<b>TOTAL</b>	<b>196 327</b>	<b>2 370 665</b>	<b>-</b>	<b>7 147 904</b>	<b>9 714 896</b>	<b>7 135 031</b>

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR (en milliers de dirhams)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/04/2021	Total 31/12/2020
			Financiers	Non financiers		
<b>TITRES COTES</b>	<b>14 634</b>	<b>1 665</b>	<b>981</b>	<b>13 322</b>	<b>30 602</b>	<b>1 090</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	14 634	1 665	981	13 322	30 602	1 090
<b>TITRES NON COTES</b>	<b>1 095 569</b>	<b>18 467 353</b>	<b>5 023 444</b>	<b>1 023 208</b>	<b>25 609 574</b>	<b>21 705 828</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	17 074 836	-	-	17 074 836	14 033 906
OBLIGATIONS	83 787	1 392 517	385 355	1 023 208	2 884 867	3 680 396
AUTRES TITRES DE CREANCE	1 011 782	-	-	-	1 011 782	1 113 611
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	4 638 089	-	4 638 089	2 877 915
<b>TOTAL</b>	<b>1 110 203</b>	<b>18 469 018</b>	<b>5 024 425</b>	<b>1 036 530</b>	<b>25 640 176</b>	<b>21 706 918</b>

## VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT (en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>2 338 340</b>	<b>2 338 340</b>	<b>311 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	314 170	314 170	311 000	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	2 024 170	2 024 170	-	-	-	-
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>20 612 752</b>	<b>20 589 339</b>	<b>17 483 008</b>	<b>769 046</b>	<b>23 413</b>	<b>23 413</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	14 614 719	14 614 527	13 814 800	643 408	192	192
OBLIGATIONS	2 320 180	2 318 509	2 622 408	110 682	1 671	1 671
AUTRES TITRES DE CREANCE	1 011 782	1 011 782	1 045 800	14 956	-	-
TITRES DE PROPRIETE	2 666 071	2 644 521	-	-	21 550	21 550
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 719 612</b>	<b>2 712 497</b>	<b>2 387 800</b>	<b>-</b>	<b>7 115</b>	<b>7 115</b>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2 153 254	2 146 139	1 837 800	-	7 115	7 115
OBLIGATIONS	566 358	566 358	550 000	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 670 704</b>	<b>25 640 176</b>	<b>20 181 808</b>	<b>769 046</b>	<b>30 528</b>	<b>30 528</b>



# Communication Financière 2021



## DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	31/12/2021	31/12/2020
<b>Instruments optionnels</b>	-	-
<b>Opérations diverses sur titres(débiteur)</b>	-	1
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	-	1
<b>Débiteurs divers</b>	<b>2 024 744</b>	<b>1 818 475</b>
- Sommes dues par l'Etat	1 298 156	1 275 332
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
- Sommes diverses dues par le personnel	-	-
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	726 588	543 143
<b>Valeurs et emplois divers</b>	<b>17 101</b>	<b>16 987</b>
- Valeurs et emplois divers	17 101	16 987
<b>Comptes d'ajustement de hors bilan(débiteur)</b>	-	-
<b>Comptes d'écart sur devises et titres(débiteur)</b>	-	-
<b>Pertes potentielles sur opérations de couverture non</b>	-	-
<b>Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées</b>	-	-
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>84 538</b>	<b>105 775</b>
<b>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)</b>	-	-
<b>Produits à recevoir et charges constatées d'avance</b>	<b>123 343</b>	<b>136 455</b>
- Produits à recevoir	113 779	127 903
- Charges constatées d'avance	9 564	8 552
<b>Comptes transitoires ou d'attente débiteurs</b>	<b>151 983</b>	<b>156 391</b>
<b>Créances en souffrance sur opérations diverses</b>	<b>69 430</b>	<b>69 430</b>
<b>Provisions pour créances en souffrance sur opérations</b>	- <b>69 430</b>	- <b>69 430</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 401 709</b>	<b>2 234 084</b>

## TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(en milliers de dirhams)

Secteur d'activité	Capital en milliers	Taux de participation	Extrait des derniers états de synthèse de la sté émettrice			Date de clôture de l'exercice	Situation nette en Milliers	Résultat net en Milliers	PRODUITS INSCRITS AU CPC
			Valeur comptable brute	PROVIS IONS	Valeur nette				
- Participations dans les entreprises liées	50 000	-	50 000	-	50 000	31/12/2021	81 488	15 455	
BARID CASH	100%	100%	50 000	-	50 000	31/12/2021	81 488	15 455	
<b>ECART DE CONVERSION</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres titres de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Emplois assimilés	-	-	58	-	58	-	-	-	-
SGFG	-	-	58	-	58	-	-	-	-
<b>Total Général</b>	-	-	<b>50 058</b>	-	<b>50 058</b>	-	-	-	-

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers de Dirhams)

Immobiliations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>660 851</b>	<b>10 957</b>	-	<b>671 808</b>	<b>71 208</b>	<b>19 976</b>	-	<b>91 284</b>
- Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-
- Immobilisations en recherche et développement	120 157	10 957	-	131 114	64 614	19 976	-	86 590
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	540 694	-	-	540 694	4 694	-	-	4 694
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>825 923</b>	<b>59 041</b>	<b>17 545</b>	<b>862 419</b>	<b>427 756</b>	<b>50 745</b>	<b>7 159</b>	<b>471 362</b>
<b>IMMEUBLE D'EXPLOITATION</b>	<b>2 663</b>	<b>9 641</b>	-	<b>12 304</b>	<b>2 249</b>	<b>745</b>	-	<b>2 994</b>
- Terrain d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
- Immeubles d'exploitation bureaux	2 663	9 641	-	12 304	2 249	745	-	2 994
- Immeubles d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>MOBIILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>670 882</b>	<b>49 395</b>	<b>7 218</b>	<b>717 495</b>	<b>425 382</b>	<b>49 956</b>	<b>7 159</b>	<b>468 179</b>
- Mobilier de bureau d'exploitation	97 833	2 175	4 947	94 955	75 269	4 032	4 900	74 603
- Matériel de bureau d'exploitation	35 701	34	72	35 807	28 651	1 650	61	30 240
- Matériel informatique	123 622	3 641	244	127 507	90 856	11 224	244	101 836
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	16 228	498	15 530	16 228	-	-	498	15 530
- Autres matériels d'exploitation	397 998	43 545	1 257	400 286	214 378	33 050	1 256	246 172
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>58 452</b>	-	<b>10 227</b>	<b>48 225</b>	-	-	-	<b>40 125</b>
<b>DEVELOPPEMENT</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>	<b>101 926</b>	<b>5</b>	-	<b>101 931</b>	<b>125</b>	<b>64</b>	-	<b>189</b>
- Terrain hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
- Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
- Mobilier et matériel hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	101 926	5	-	101 931	125	64	-	189
<b>TOTAL</b>	<b>1 486 774</b>	<b>69 998</b>	<b>17 545</b>	<b>1 529 227</b>	<b>499 064</b>	<b>70 741</b>	<b>7 159</b>	<b>582 646</b>

## PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

(en milliers de dirhams)

Immobiliations cédées	Valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions	Valeur comptable nette	Produit de la cession	plus-value de cession	moins-value de cession
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	-	-	-	-	-	-
- Droit au bail	-	-	-	-	-	-
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 218</b>	<b>7 159</b>	<b>59</b>	<b>529</b>	<b>470</b>	-
<b>IMMEUBLE D'EXPLOITATION</b>	-	-	-	-	-	-
- Terrain d'exploitation	-	-	-	-	-	-
- Immeubles d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
- Immeubles d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
<b>MOBIILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>7 218</b>	<b>7 159</b>	<b>59</b>	<b>529</b>	<b>470</b>	-
- Mobilier de bureau d'exploitation	4 947	4 900	47	461	414	-
- Matériel de bureau d'exploitation	72	61	10	32	22	-
- Matériel informatique	244	244	-	11	11	-
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	698	698	-	-	-	-
- Autres matériels d'exploitation	1 257	1 256	2	25	23	-
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	-	-	-	-	-	-
<b>DEVELOPPEMENT</b>	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION</b>	-	-	-	-	-	-
- Terrain hors exploitation	-	-	-	-	-	-
- Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
- Mobilier et matériel hors exploitation	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 218</b>	<b>7 159</b>	<b>59</b>	<b>529</b>	<b>470</b>	-

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers de dirhams)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>	-	8 533	376 821	8 096	393 450	319 509
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	7 776 735	-	-	-	7 776 735	4 418 031
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	7 776 735	-	-	-	7 776 735	4 418 031
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES DETTES</b>	-	-	-	11 181	11 181	2 750
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	1 113	-	-	-	1 113	791
<b>TOTAL</b>	<b>7 777 848</b>	<b>8 533</b>	<b>376 821</b>	<b>19 277</b>	<b>8 182 479</b>	<b>4 741 081</b>

## DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en milliers de dirhams)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>COMPTES A VUE CREDITEURS</b>	399 138	921 704	321 612	25 164 017	26 806 471	24 325 278
<b>COMPTES D'EPARGNE</b>	-	-	-	33 490 021	33 490 021	32 143 892
<b>DEPOTS A TERME</b>	-	-	-	59 841	59 841	71 684
<b>AUTRES COMPTES</b>	-	-	-	635 054	635 054	537 197
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	-	-	-	59 444	59 444	391 995
<b>TOTAL</b>	<b>399 138</b>	<b>921 704</b>	<b>321 612</b>	<b>59 408 377</b>	<b>61 050 831</b>	<b>57 470 046</b>

## DETAIL DES AUTRES PASSIFS

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	31/12/2021	31/12/2020
<b>Instruments optionnels vendus</b>	-	-
<b>Comptes de règlement d'Opérations sur titres</b>	23	-
<b>Dettes sur titres</b>	-	-
<b>Versement à effectuer sur titres non libérés</b>	-	-
<b>Provisions pour service financier aux émetteurs</b>	-	-
<b>Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs</b>	-	-
<b>Créditeurs divers</b>	<b>922 030</b>	<b>817 592</b>
- Sommes dues à l'Etat	380 819	330 199
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	1 939	2 009
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	-	-
- Sommes dues au personnel	37 691	34 389
- Fournisseurs de biens et service	203 662	175 694
- Divers autres Créditeurs	297 919	275 301
<b>Comptes d'ajustement de hors bilan</b>	-	-
<b>Comptes d'écart sur devises et titres</b>	-	-
<b>Gains potentiels sur opérations de couverture non</b>	-	-
<b>Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées</b>	-	-
<b>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (crédeur)</b>	<b>134 873</b>	<b>328 749</b>
<b>Charges à payer et produits constatés d'avance</b>	<b>558 903</b>	<b>459 187</b>
- Charges à payer	552 612	459 187
- Produits constatés d'avance	6 291	-
<b>Comptes transitoires ou d'attente créditeurs</b>	<b>197 837</b>	<b>180 457</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 813 666</b>	<b>1 785 985</b>

## PROVISIONS

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours au 31/12/2021
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>219 514</b>	<b>152 441</b>	<b>90 164</b>	-	<b>281 791</b>
- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
- Créances sur la clientèle	142 376	127 195	87 738	-	181 833
- Titres de placement et d'investissement	77 138	25 246	2 426	-	99 958
- Titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
- Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
- Autres actifs	-	-	-	-	-
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>681 132</b>	<b>104 575</b>	<b>41 435</b>	-	<b>744 272</b>
- Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
- Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
- Provisions pour risques généraux	362 257	53 200	20 000	-	395 457
- Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
- Provisions pour autres risques et charges	318 875	51 375	21 435	-	348 815
- Provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>900 646</b>	<b>257 016</b>	<b>131 599</b>	-	<b>1 026 063</b>



# Communication Financière 2021



## DETTES SUBORDONNÉES

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	NON APPARENT E	APPARENTES			EXERCICE 2021
			ETS. DE CRED. & ASSIM.	ESES FINANCIER E	ESES NON FINANCIER E	
<b>Dettes subordonnées</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Dettes subordonnées à durée déterminée</b>	600 000	600 000	-	-	-	600 000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	130 000	130 000	-	-	-	130 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	470 000	470 000	-	-	-	470 000
<b>Dettes subordonnées à durée indéterminée</b>	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnées à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée indéterminée auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée indéterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-
<b>Intérêts courus à payer</b>	2 453	2 453	-	-	-	2 401

## CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2020	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2021
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	59 518	5 467	-	64 985
Réserve légale	59 518	5 467	-	64 985
Autres réserves	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
<b>Capital</b>	976 772	-	-	976 772
Capital appelé	976 772	-	-	976 772
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
<b>Actionnaires. Capital non versé</b>	-	32 722	-	32 722
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	1 068 336	71 154	-	1 139 490
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	-	-	-	-
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	109 343	109 343	322 562	322 562
<b>Total</b>	2 213 969	-	322 562	2 536 531

## ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	31/12/2021	31/12/2020
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	212 623	198 899
<b>Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés</b>	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	208 143	198 899
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	208 143	198 899
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
<b>autres titres à livrer</b>	4 480	-
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	43 214	42 934
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	43 214	42 934
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	43 214	42 934
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
<b>autres titres à recevoir</b>	1 844	-

## VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 426 489	373 600	1 704 136	2 750 340	2 301 602	9 556 167
Titres de créance	250 049	206 032	1 665 019	7 844 877	10 657 339	20 623 316
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	2 676 538	579 632	3 369 155	10 595 217	12 958 941	30 179 483
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 530 435	1 246 300	-	-	-	7 776 735
Dettes envers la clientèle	7 563	26 182	26 096	-	-	59 841
Titres de créance émis	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées	-	-	-	600 000	600 000	600 000
<b>TOTAL</b>	6 537 998	1 272 482	26 096	600 000	600 000	8 436 576

## VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	5 837 637	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
<b>TOTAL</b>	5 837 637	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	36 366	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
<b>TOTAL</b>	36 366	-	-

## CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE (RISQUES > 10% FP)

(en milliers de dirhams)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Dont Titres de créances et Titres de propriété	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
13	5 372 604	-	2 820 136	-	-	3 212 196

## VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DEL'HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES

(en milliers de dirhams)

BILAN	31/12/2021	31/12/2020
<b>ACTIF</b>	120 547	82 568
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	53 058	32 510
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	67 489	50 058
Créances sur la clientèle	-	-
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
<b>PASSIF</b>	-	-
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	-
Dépôts de la clientèle	-	-
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Capital et réserves	-	-
Provisions	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat net	-	-
<b>HORS BILAN</b>	-	-
Engagements donnés	-	-
Engagements reçus	-	-



## MARGE D'INTERET

(en milliers de dirhams)

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
<b>INTERETS PERCUS</b>	<b>1 633 594</b>	<b>1 627 284</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	644 553	772 827
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	385 774	336 990
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	603 267	517 467
<b>INTERETS SERVIS</b>	<b>496 131</b>	<b>559 403</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	194 662	140 055
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	301 469	419 348
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>1 137 463</b>	<b>1 067 881</b>

## PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

(en milliers de dirhams)

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
<b>PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT (DE PROPRIETE)</b>	<b>172</b>	<b>-</b>
Dividendes sur titres OPCVM	-	-
Dividendes sur autres titres de propriété	172	-
Autres produits sur titres de propriété	-	-
<b>PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dividendes sur titres de participation	-	-
Dividendes sur participations liées	-	-
Autres produits sur titres de propriété	-	-

## COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICE

(en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	31/12/2021	31/12/2020
<b>COMMISSIONS RECUES</b>	<b>765 547</b>	<b>723 409</b>
Commissions sur fonctionnement de comptes	266 646	259 028
Commissions sur moyens de paiement	274 607	260 219
Commissions sur opérations sur titres	810	66
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	1 277	1 251
Commissions sur prestations de service sur crédit	14 405	8 794
Commissions sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Commissions sur ventes de produits d'assurance	47 916	29 643
Commissions sur autres prestations de service	159 886	164 408
<b>COMMISSIONS VERSEES</b>	<b>78 656</b>	<b>56 302</b>
Commissions sur moyens de paiement	9 881	8 246
Commissions sur achats et ventes de titres	2 778	163
Commissions sur droits de garde de titres	9 172	8 562
Commissions et courtages sur opérations de marché	4 620	4 565
Commissions sur engagements sur titres	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-
Commissions sur opérations de change virement	29 855	16 075
Commissions sur opérations de change billets	-	-
Autres charges s/prestations de services	22 350	18 691

## AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	31/12/2021	31/12/2020
Autres produits bancaires	542 383	568 960
Autres charges bancaires	297 029	276 290
Produits d'exploitation non bancaires	46 178	48 568
Charges d'exploitation non bancaires	-	-

## RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	31/12/2021	31/12/2020
Gains sur titres de transaction	321 923	293 318
Perte sur titres de transaction	637	6 140
<b>Résultat sur titres de transaction</b>	<b>321 286</b>	<b>287 178</b>
Plus-values de cession sur titres de placement	141 176	208 477
Moins-values de cession sur titres de placement	30 923	46 928
<b>Résultat sur titres de placement</b>	<b>110 253</b>	<b>161 549</b>
Produits sur engagement sur titres	-	-
Charges sur engagement sur titres	-	-
<b>Résultat sur engagements sur titres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Produits sur engagement sur produits dérivés	-	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-	-
<b>Résultat sur engagements sur produits dérivés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Produits sur opérations de change	77 642	65 919
Charges sur opérations de change	24 612	32 092
<b>Résultat sur opérations de change</b>	<b>53 030</b>	<b>33 827</b>

## CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	31/12/2021	31/12/2020
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 480 650</b>	<b>1 444 394</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>699 776</b>	<b>692 135</b>
Salaires et appointements	493 617	489 468
Primes et Gratifications	123 464	118 351
Autres rémunérations du personnel	1 594	1 988
Charges d'assurances sociales	14 794	14 967
Charges de retraite	52 746	52 987
Charges de formation	11 201	12 508
Autres charges de personnel	2 360	1 866
<b>Impôts et taxes</b>	<b>67 162</b>	<b>64 841</b>
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-	-
Patente	44 713	43 256
Taxes locales	19 132	18 411
Droits d'enregistrement	-	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	-
Taxes sur les véhicules	1	18
Autres impôts et taxes, droits assimilés	3 316	3 156
<b>Charges extérieures</b>	<b>275 899</b>	<b>265 659</b>
Loyers de crédit-bail	-	-
Loyers de location simple	186 519	176 527
Frais d'entretien et de réparation	44 819	45 546
Rémunération du personnel intérimaire	5 017	5 491
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	12 930	10 887
Primes d'assurance	5 255	5 252
Frais d'actes et de contentieux	-	-
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	21 359	21 956
<b>Charges externes</b>	<b>326 790</b>	<b>313 294</b>
Transport et déplacement	16 634	14 517
Mission et réception	8 114	7 472
Publicité, publication et relations publiques	35 160	37 386
Frais postaux & de télécommunication	27 679	27 931
Frais de recherche et de documentation	3 506	2 299
Frais de conseil et d'assemblée	-	-
Dons et cotisations	3 292	3 932
Fournitures de bureau et imprimés	33 172	33 693
Autres charges externes	199 233	186 064
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>40 281</b>	<b>36 729</b>
Frais préliminaires	-	-
Frais d'acquisition d'immobilisation	-	-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	33 051	30 712
Pénalités et délits	60	583
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
Dons libéralités et lots	-	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	6 828	5 310
Diverses autres charges générales d'exploitation	342	124
<b>Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles</b>	<b>70 742</b>	<b>71 736</b>



## VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (en milliers de dirhams)

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATI	RESULTAT AVANT IMPOT
<b>I- VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE</b>			
- Activité bancaire	2 148 536	714 572	571 475
- Autres activités	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 148 536</b>	<b>714 572</b>	<b>571 475</b>
<b>2- VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>			
- MAROC	2 148 536	714 572	571 475
- Autres zones	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 148 536</b>	<b>714 572</b>	<b>571 475</b>

## PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL (en milliers de dirhams)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>		
. Bénéfice net	322 562	
. Perte nette		
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>		
<b>I- Courantes</b>	<b>134 368</b>	
- Cadeaux Pub Non Déductibles	1 074	
- Cotisations et Dons non déductibles	117	
- PROV Créances douteuses 2019	96 332	
- Charges /Exercices antérieurs	7 104	
- Excédent d'amortissement non déductible	434	
- Autres Charges Non Déductibles	1 783	
- Provisions pour Risques et charges Non déductibles	27 524	
<b>2- Non courantes</b>	<b>340 745</b>	
- I/S	248 913	
- CSS/Bénéfices	22 004	
- Provision pour Risques Généraux	53 200	
- Pénalités et amendes non déductibles	-	
- Autres Charges Non courantes non Déductibles	396	
- Abandon de créances - passage en perte	16 232	
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>		
<b>I- Courantes</b>	<b>172</b>	
Dividendes	172	
<b>2- Non courantes</b>	<b>124 764</b>	
- Reprises/PRC antérieurement imposées	37 353	
- Dégrèvement sur CSS/Bénéfices	2 280	
- Reprises/CES 2020	68 926	
- Reprises/Provisions CES antérieurement imposées des céances passées en perte	16 205	
<b>TOTAL</b>	<b>797 675</b>	<b>124 936</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	672 739	
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		

## V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)

. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	

## VI - RESULTAT NET FISCAL 672 739

. Bénéfice net fiscal (A - C)	672 739
OU	
. Déficit net fiscal (B)	

## VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES

### VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER

. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

## DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS (en milliers de dirhams)

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	594 295
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	134 368
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	172
<b>. Résultat courant théoriquement imposable (=)</b>	<b>728 491</b>
<b>. Impôt théorique sur résultat courant (-)</b>	<b>269 542</b>
<b>. Résultat courant après impôts (=)</b>	<b>458 949</b>

## II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

## DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice I	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
<b>A. TVA collectée</b>	<b>47 621</b>	<b>129 139</b>	<b>96 740</b>	<b>80 020</b>
<b>B. TVA à récupérer</b>	<b>30 916</b>	<b>146 092</b>	<b>142 635</b>	<b>34 373</b>
. Sur charges	27 454	134 667	130 814	31 307
. Sur immobilisations	3 462	11 425	11 821	3 066
<b>C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)</b>	<b>16 705</b>	<b>- 16 953</b>	<b>- 45 895</b>	<b>45 647</b>

## REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL D'AL BARID BANK (en milliers de dirhams)

Montant du capital:	<b>976 771</b>			
Montant du capital social souscrit et non appelé	-			
Valeur nominale des titres	<b>100</b>			
<b>Nom des principaux actionnaires ou associés</b>	<b>Adresse</b>	<b>Nombre de titres détenus</b>	<b>Part du capital détenue %</b>	
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<b>Barid Al Maghrib</b>		<b>9 767 715</b>	<b>9 767 715</b>	<b>100%</b>
<b>Total</b>		<b>9 767 715</b>	<b>9 767 715</b>	<b>100%</b>

## AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE (en milliers de dirhams)

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Report à nouveau	1 068 336	Réserve légale	5 467
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	32 722
Résultat net de l'exercice	109 343	Autres affectations	-
Prélèvements sur les bénéfices	-	Report à nouveau	1 139 490
Autres prélèvements	-		
<b>TOTAL A</b>	<b>1 177 679</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>1 177 679</b>

## RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES (en milliers de dirhams)

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>3 106 262</b>	<b>2 816 571</b>	<b>2 707 259</b>
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE</b>			
1- Produit net bancaire	2 148 536	2 083 960	1 872 560
2- Résultat avant impôts	571 475	341 954	283 867
3- Impôts sur les résultats	248 913	232 611	152 678
4- Bénéfices distribués	32 722	-	36 141
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	-	-	-
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	33,02	11,19	13,43
Bénéfice distribué par action ou part sociale	3,35	-	3,70
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	699 776	692 135	687 990
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 404	3 515	3 718

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
* Date de clôture de l'exercice	31/12/2021
* Date d'établissement des états de synthèse	Mars 2022
II. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31/12/2020	
	NEANT

## EFFECTIFS (en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2021	31/12/2020
<b>Effectifs rémunérés</b>	<b>3 414</b>	<b>3 515</b>
Effectifs utilisés	3 414	3 515
Effectifs équivalent plein temps		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires ( équivalent plein temps)		
Cadres ( équivalent plein temps)	2 798	2 432
Employés ( équivalent plein temps)	616	1 083
dont effectifs employés à l'étranger	-	-

## TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Titres dont l'établissement est dépositaire	5 995	6 099	5 197 987	4 779 283
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

## RESEAU (en nombre)

RESEAU	31/12/2021	31/12/2020
Guichets permanents	945	945
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques et guichets automatiques de banque	990	929
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

## COMPTES DE LA CLIENTELE

(en nombre)

31/12/2021	
Comptes courants	29 865
Comptes chèques des marocains résidant à	143
Autres comptes chèques	3 442 086
Comptes d'affacturage	-
Comptes d'épargne	4 701 186
Comptes à terme	139
Bons de caisse	22
Autres comptes de dépôts (*)	1 138 724

(\*) "Autres Comptes de Dépôts" intègre principalement les comptes de la CSP "Porteurs Cartes Prépayées".

## ETATS A NEANT

Code état	Appellation
A2	ETAT DES DEROGATIONS
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B7	CREANCES SUBORDONNEES
B8	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B12	TITRES DE CREANCES EMIS
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
B20	OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES



Fidarcoc  
Grant Thornton



COOPERS AUDIT

**AL BARID BANK S.A**  
**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX**  
**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire d'AL BARID BANK S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 3 106 262, dont un bénéfice net de KMAD 322 562 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque. Ces états ont été arrêtés dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'AL BARID BANK S.A arrêtés au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 30 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes



FIDARCOC GRANT THORNTON  
FIDARCOC GRANT THORNTON  
Member of Grant Thornton  
International  
1 Bd. Driss Beldjoudj - Casablanca  
Tél: 05 22 54 49 31 - Fax: 05 22 29 86 71  
Faisl MECHOUAR  
Associé



COOPERS AUDIT MAROC S.A  
COOPERS AUDIT MAROC  
Siège Social: 83 Avenue Hassan II  
Casablanca  
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34  
Abdelaziz ALMECHATT  
Associé